Faculté de Lettres Langues et Sciences Humaines

Département de Géographie

MASTER GAED – Géographie Aménagement Environnement Développement

Parcours DDLS.- Développement Durable Local et Solidaire

Projet tuteuré Master 1 GAED -DDLS

Nature en ville :
pratiques, représentations et attentes à Semoy

Étudiants :

M. Baudry MANU MAHOUNGOU

M. Cell BOUCHER

Mme Lamia TENZER

M. Amadou Niang Seye NDIAYE

Mme Djedoua Charlaine BONI

Mme Mengyuan XU

M. Ndiaga SECK

Commanditaires :

M. Laurent BAUDE (Maire de Semoy)

Mme Julie LEJARRE (Responsable ville en transition, Mairie de Semoy)

Mme Marie ROUGEOT (CAUE 45)

M. Benoit LOPES (CAUE 45)

Enseignant référent : M. Franck GUÉRIT

Introduction

Le renouveau contemporain[1] de la relation entre « nature » et « ville » est né d'un besoin de durabilité dans le développement de nos espaces urbains qui, avec les défis tant économiques qu'environnementaux, s'exposent à différents enjeux liés aux activités de l'homme. Ce mouvement est ancien : dès la fin du XVIe siècle et tout au long du XVIIe siècle, en France, « verdir la ville » était devenu un objectif basé sur le beau mais aussi sur le bien-être de ses habitants (Groupe OGIC, 2021), dans un retour à la « nature », symbolisé alors par les jardins à la Française du château de Versailles (E. Mension-Rigau, 2000).

Le concept de « nature » renvoie à une notion qui, au fil des siècles, a subi des évolutions dans sa définition, en fonction des milieux géographiques et culturels. Polysémique, il est différemment approché selon les sociétés. Définir la nature, son rôle et sa valeur vis à vis de l'homme et de nos sociétés, devient alors une tâche bien complexe, étant donné que cette définition dépend de l'éthique dans laquellle on se place (C. Larrère et R. Larrère). Allant dans le même sens, J.J Rousseau souligne, dans *Discours sur les sciences et les arts,* que la perception de la nature n'est pas la même partout et qu'il existe plusieurs manières dont on conçoit notre rapport avec elle. Dans une approche plus géographique, Jacques Lévy et Michel Lussault définissent celle-ci comme *« le monde biophysique pour autant qu'il concerne la société »* (2013) : selon eux, la nature n'est envisageable qu'avec l'humain, et donc la société ; elle est instituée par la société. Au final, par sa polysémie et la diversité de ses constructions sociales, la « nature » devient un concept complexe qui génère des oppositions entre les courants urbanistiques au sujet de leur conception des espaces urbains et leurs relations avec la nature.

En 1903, Eugène Hénard proposait déjà la mise en place des « *espaces verts de proximité* » accessibles à tous les habitants au sein des pôles d'attraction comme Paris (Id Verde, 2023). Seulement, avec la révolution industrielle et la croissance urbaine du

1 En suivant les travaux de Lewis Mumford (1964), la nature a toujours occupé une place dans la ville. Ce n'est qu'avec la période industrielle que cette place a été discutée, sans totalement disparaître.

vingtième siècle, fondée sur une philosophie moderniste de production et de consommation, la ville connaît une forte croissance, associée à une explosion démographique, due en partie à l'exode rural. Cette croissance a pour conséquence une nouvelle morphologie de nos agglomérations, caractérisée à la fois par ses logiques d'expansion spatiale et par l'édification de nouveaux quartiers. Aujourd'hui, à l'échelle de la notre planète, plus de la moitié de la population mondiale vit en milieu urbain, soit 4,4 milliards d'habitants (56% de la population mondiale selon la Banque Mondiale, 2022). À partir des années 70 et la démocratisation de l'usage de l'automobile, une nouvelle phase d'extension urbaine a été engagée, aboutissant à la création des actuelles couronnes périurbaines, liées aux modes de vie pavillonnaire ; elle a pour conséquence d'accélérer l'artificialisation de l'espace et l'étalement urbain. Pour répondre au souci de protéger les espaces de nature, le législateur a cherché à encadrer cette relation « ville-nature » à travers la rédaction des règles d'urbanisme : en novembre 1961[2], le Règlement National de l'Urbanisme reconnaît le concept d'espaces verts et stipule que « *le permis de construire peut être subordonné au maintien ou à la création d'espace vert correspondant à l'importance de l'immeuble construit* » (M. Lofti, C. Weber et al., 2012) ; dans la même décennie, en 1967, la Loi d'Orientation Foncière (L.O.F) crée les Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (S.D.A.U), dont l'une des orientations repose sur la mise en valeur des aménagements paysagers et d'espaces de nature. Plus proche de nous, la prise de conscience sur l'importance de la nature face aux enjeux socio-environnementaux est révélée lors du Sommet de la Terre à Rio, en 1992 ; elle redéfinit sa place en ville et influence les scientifiques et les responsables publics dans leurs choix d'urbanisation[3].

Cette prise de conscience favorise l'intégration du développement durable dans les politiques urbaines à l'échelle locale. À partir des années 90, les villes s'impliquent dans la gestion des questions environnementales, en suivant les accords de Rio (Agenda 21 Local) et leurs responsabilités locales (Isabelle Hajek, 2015). En France, cette capacité d'action a été considérablement renforcée avec les lois de décentralisation et leur autonomie de gestion[4]. Sur le plan de l'urbanisme réglementaire et stratégique[5], les collectivités locales sont ainsi amenées à repenser les villes dans une perspective de « *durabilité* » : intégrer la nature dans

2 Décret n°1289, article 7

3 À cet égard, nous pouvons évoquer l'adoption du principe de Zéro Artificalisation Net – ZAN – eti les difficultés de sa mise en œuvre, liées en partie à son acceptation sociale.

4 L'acte I de la décentralisation en 1982, suivi des actes II (2003) et III (à partir de 2010).

5 On citera, pour l'essentiel, le Plan d'Occupation des Sols - POS-, puis Plan Local d'Urbanisme, devenu le PLUi – intercommunal - (PLUM pour Orléans Métropole).

les espaces urbains devient un enjeu social et environnemental important dans leurs stratégies urbaines. Et pour certaines, plus que d'autres : telle est la situation de la commune de Semoy.

De nos jours, l'intrication entre urbain et rural rend difficile la distinction de ces deux catégories d'espaces, traditionnellement différenciées par leurs particularités morphologiques, fonctionnelles et sociales : dense, industrielle, fortement artificialisée pour la première ; peu dense, agricole et caractérisée par la nature pour la seconde. L'émergence des zones périurbaines bouleverse cette dichotomie, créant un « tiers-espace » (M. Vanier) intermédiaire entre ville et campagne. Illustration la plus significative de ces bouleversements, la fonction agricole des terrritoires périurbains voit son rôle se réduire sous l'influence de l'urbanisation, même si elle reste l'une de leurs activités les plus présentes[6].

De la sorte, le devenir de ces couronnes périurbaines constitue des enjeux de nature très importants, à la fois pour l'avenir des communes (ici, Semoy), mais aussi des agglomérations auxquelles elles se rattachent (ici, Orléans) : celui du maintien de la biodiversité et d'une nature considérée comme un service écosystèmique[7] ; celui de la préservation de l'activité agricole et du développement de sa fonction alimentaire à l'échelle local ; enjeu de qualité de vie, mais aussi paysager et identitaire pour ces territoires anciennement rattachés au monde rural. Globalement, l'entretien et la protection des espaces de nature constituent non seulement un défi pour le bon état environnemental de la commune mais également pour son économie, par les potentialités de circuit-courts liés à l'alimentation, associés à une exploitation plus durable des jardins et de l'espace agricole.

Par leur appartenance aux dynamiques de leurs agglomérations, l'influence de l'urbanisation impacte le modèle de développement de ces communes périurbaines, de sorte que leurs politiques d'aménagement s'inscrivent dans l'optique d'adapter leurs projets urbains. Ce qui peut parfois être source de confrontation avec les représentations de leurs habitants qui y voient une perte d'identité. Souvent réticentes face à une urbanisation, perçue comme source d'artificialisation et de densification, les populations des couronnes périurbaines veulent, pour la majorité de leurs habitants, conserver le caractère rural de leur commune, considéré comme un idéal de société (le « village », la « maison individuelle »),

6 Les ⅔ des exploitations agricoles, en France, sont localisées en zone périurbaine tant au niveau de la superficie qu'en nombre (R. Verhage, 2022).

7 Un service écosystémique se définit comme un bénéfice dont tire parti l'homme à partir d'un écosystème. Par exemple, la végétalisation d'une rue génère le bénéfice du rafraichissement de l'air ambiant.

mais aussi « *contraire* » à l'artificialisation du monde urbain[8]. Fondée sur une logique d'opposition entre mondes urbain et rural, cette représentation peut être aujourd'hui interrogée sous l'angle du rapprochement des termes, non seulement entre urbain et rural, mais aussi entre ville et nature. L'évolution de l'urbanisme, visant à instaurer une place de la nature dans l'espace urbain, mais aussi l'évolution des attentes et des pratiques sociales au sein des sociétés urbaines, militent en faveur de cette perspective.

La place des habitants dans la gestion des espaces verts et de nature devient donc cruciale. Elle passe notamment par la compréhension des représentations sociales que portent les habitants sur la nature en ville. Par représentation sociale, nous entendons « *une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique, et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » : un « *prêt-à-penser des membres de la société* », dont la visée est de donner une explication à la réalité et de proposer des schémas de conduites et d'actions (Salomon-Cavin, 2005). Construites à partir de matériaux divers, d'images, d'idéologies, de perceptions et de pratiques, sorte de « *bricolage* » collectif et individuel, ces représentations jouent alors un rôle déterminant dans la construction et la conduite des politiques publiques, mais aussi dans leurs évaluations par les habitants.

Dans cette perspective, et dans le cadre de l'exercice pédagogique d'un « projeté tuteuré » réalisé lors de notre première année de Master[9], il nous a été demandé d'interroger la population de Semoy afin de savoir : ***comment les habitants de Semoy se représentent la nature sur leur territoire (images, valeurs, éléments constitutifs…) ? Quel est leur rapport avec celle-ci au travers de leurs pratiques quotidiennes ? Comment évaluent-il les politiques publiques consacrées à la nature semeyenne ?***

Toutes ces questions sous-tendent notre travail, et nous mènent à une étude qui nous fournit des éléments d'analyse et d'interprétation. Afin de contextualiser la question d'accès à la nature en milieu urbain, une recherche documentaire sur le lien entre Nature et Ville, ainsi qu'un état des lieux du territoire communal, ont été réalisés dans un premier temps. Pour produire notre analyse, nous avons construit une enquête qui nous a permis de rencontrer les

8 Historiquement, un modèle rousseauiste des rapports ville-campagne qui hiérarchise la supériorité morale de l'espace naturel (rural) et qui se poursuit, au tournant du 21ème siècle, dans une idylle rurale, « utopie rustique » fondée sur l'association entre ruralité et idéaux de liberté, de bonheur, de rapports à la nature, de bien-être… Voir Nicole Mathieu, 2017

9 Master GAED – Géographie Aménagement Environnement Développement – ; Parcours DDLS – Développement Durable Local Solidaire - UFR LLSH, Université d'Orléans. 10, rue de Tours. 45100 Orléans

habitants de Semoy et de récolter des données qualitatives et quantitatives. Ce travail a été réalisé selon un mode directif et semi-directif et a donné lieu à la rédaction d'un questionnaire qui été diffusé au habitants, via les réseaux sociaux (Facebook, Discord) ou par une distribution dans les boîtes aux lettres en format flyers, pour ceux qui n'avaient pas assez de temps pour répondre directement, lors de notre présence sur le terrain.

Le plan de notre travail s'organise en cinq parties. La premère partie est consacrée à la méthodologie utilisée pour mener à bien cette étude : la construction de notre enquête, le contexte de l'étude, la composition de l'échantillon de la population. La seconde porte sur les représentations de la nature, telles qu'elles sont élaborées par les habitants de Semoy. La troisième interroge le lien entre nature et urbanisation. La quatrième aborde le rôle de la nature comme stratégie de territoire. Enfin, la cinquième et dernière partie traite des pratiques et des attentes des habitants.

PARTIE UNE

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE :

CONTEXTE D'ÉTUDE, CONSTRUCTION DE L'ENQUÊTE, COMPOSITION DE L'ÉCHANTILLON

L'élaboration de notre étude a nécessité le croisement de plusieurs méthodes, qui ont servi à la collecte des données, mais également à l'analyse et au traitement des données récoltées pour une analyse.

I- Élaboration de l'enquête

1. La recherche documentaire

Les données qui nous ont servi de support d'analyse sont tirées de diverses sources, en croisant des travaux consacrés à la question de la nature en ville avec une enquête réalisée par l'équipe du projet tuteuré, durant le printemps 2023. Les tâches ont éré réparties pour obtenir des données plus pertinentes, affinées à notre projet, mais aussi pour couvrir un périmètre conséquent dans la production de nos résultats[10].

Comme tout travail scientifique, la recherche de documentation est le point de départ d'une étude de terrain. A cet effet, pour s'approprier le sujet, nous avons exploité des ouvrages de sciences sociales (géographie, sociologie, philosophie, droit), mais aussi la « *littérature grise* » (rapports, documents règlementaires) consacrée à la question de la nature

10 Dans cette perspective, le groupe de travail a décidé de « couvrir » l'ensemble du territoire communal à travers la mise en place d'une enquête distribuée sur l'ensemble des foyers semeyens, via des flyers permettant l'accès en ligne au questionnaire.

en ville, mais aussi des ressources accessibles en open data (Insee, Corine Land Cover , Géoservice…). Outre les travaux universitaires collectés au sein de notre Université, la mairie de Semoy a mis à notre disposition plusieurs documents d'urbanisme dont les initiatives de projets, contrats, carte et plan de la ville. Cette ressource documentaire a permis une approche globale de la politique urbaine, que l'on qualifie « d'urbanisme vert ».

2- Observation et enquête de terrain

À partir de sorties sur le terrain, notre appropriation du terrain d'étude s'est déroulée en deux phases.

➔ **Observation non participante**

Cette phase a consisté à visiter Semoy, notamment ses « *espaces verts* », afin d'évaluer les lieux de fréquentation de la commune, mais aussi nous faire une première impression sur le lien entretenu entre la population locale et ses espaces de nature. Nous avons ainsi parcouru la « coulée verte », différents lotissements pavillonaires, le centre-bourg, les espaces dédiés à l'éco-quartier, mais aussi les aires de jeux de la commune. Une phase qui est perçue comme un état des lieux, et dont les enseignements seront enrichis lors de la deuxième phase, celle de l'enquête.

➔ **Enquête par questionnaire**

Phase clé de notre étude, le travail de terrain a été principalement réalisé avec un questionnaire (Annexe 1) qui pose les bases de notre analyse grâce aux données qu'il a produites. Dans cette phase, le choix des méthodes et d'outils d'analyse a pour finalité de répondre aux objectifs donnés par la Mairie de Semoy et le CAUE du Loiret, commanditaires de notre recherche.

Comme dit dans l'introduction, nos attentes, à travers les différentes questions posées, sont d'aboutir à une collecte de données nécessaires à l'analyse fine du sujet. Lors d'une première phase d'enquête, directement à la rencontre des habitants, nous avons procédé par une approche interactive grâce à un entretien mené directement avec les sondés : cette approche nous a permis d'enrichir nos résultats d'un point de vue qualitatif. Au regard des résultats de cette première approche et face au constat de la faible participation des habitants, nous avons diffusé des flyers (Annexe 2) dans les boîtes aux lettres et affiché ceux-ci dans les espaces publics (mairie, bibliothèque) pour permettre aux Semeyens et Semeyennes d'y répondre en

toute tranquillité depuis chez eux, via une application qui permettait une connexion à distance. Cette collecte a été rendue possible grâce au logiciel Sphinx On Line, outil d'enquête, d'analyse et de traitement des données.

Le questionnaire se compose de cinq rubriques, constituant un ensemble de 67 questions (Annexe 1). La première et la deuxième rubriques (Questions 1 à 11) permettent de saisir les resprésentations sociales de la nature par les populations locales à travers sa définition et leurs perceptions à l'échelle du territoire. La troisième et la quatrième rubriques (Questions 12 à 25) nous ont servi à mesurer les usages de la nature par les habitants, mais également saisir leurs attentes vis à vis de l'action publique communale. La cinquième rubrique (Questions 26 à 34) recense enfin les informations personnelles des questionnés.

II- Présentation géographique de Semoy et contexte de recherche

Semoy est une commune périurbaine de l'agglomération d'Orléans[11]. Malgré le caractère banal de nos observations pour un lecteur « expert » de la commune de Semoy, nous présentons, dans cette partie, quelques éléments qui nous semblent importants à prendre en compte dans l'interprétation de nos résultats.

1- Situation géographique et morphologie de la commune : une forte composante de nature

La situation géographique de Semoy positionne la commune au sein de l'agglomération d'Orléans, sur la rive nord de la Loire, entourée des communes dOrléans et de Fleury-les-Aubrais au sud et à l'ouest, de la commune de Saint-Jean-de-Braye au sud et à l'est, et de celles de Chanteau et de Marigny-les-Usages au nord. Elle s'étend sur 7,78 km², soit 778 hectares ; son altitude maximale est de 134 m. Elle est dotée d'un climat de type océanique altéré (Commission Écoquartier, 2020). Et surtout, par rapport à notre sujet de

11 Semoy appartient à l'agglomération d'Orléans par trois dimensions, deux géographiques, la troisième politique.
Sur un plan géographique, la commune se situe à la fois dans l'agglomération morphologique d'Orléans, qui forme l'Unité Urbaine de l'Insee, délimitée par la continuité du bâti et le nombre de ses habitants (19 communes et 283 961 habitants en 2019) ; elle appartient également à son agglomération fonctionnelle, définie statistiquement par l'Aire d'Attraction des Villes – AAV-. L'AAV d'Orléans forme un « *bassin de vie* » de 136 communes, peuplé de 451 373 habitants selon l'INSEE en 2019.
Sur le plan politique et institutionnel, la commune de Semoy est membre, dès ses origines, de la première structure intercommunale orléanaise – un SIVOM – créée en 1964. Elle est aujourd'hui membre d'Orléans Métropole, EPCI de 22 communes ; son maire, M. Laurent Baude, assure une vice-présidence d'Orléans Métropole en charge de « *l'agriculture urbaine et périurbaine* ».

recherche, la commune est occupée, sur son secteur nord, par la forêt d'Orléans ce qui confère à la commune des paysages, mais aussi une identité forestière, largement reconnue et revendiquée par ses habitants.

L'occupation du sol sur le territoire communal fait ressortir trois secteurs. Majoritairement dominée par la forêt d'Orléans, la partie nord du territoire se compose donc d'espaces boisés (340 ha). Associé aux terres arables, le secteur agricole se répartit principalement sur le centre et le sud de la commune. Troisième grande catégorie, l'espace urbanisé (vieux noyau villageois, lotissements…) ou les zones à urbaniser sont identifiables à l'ouest de la commune, dans la continuité de Fleury-les-Aubrais et facilement désservis par la « Tangentielle ». On note également la présence des plans d'eau (étangs, noues, ruisseaux) au centre et à l'ouest[12]. Au final, ce découpage de l'espace communal souligne la diversité de son identité paysagère, entre urbain et rural : d'un côté un paysage urbain fondé sur la présence de lotissements, marqué par la forte présence de jardins particuliers et d'un mode de vie lié à l'habitat pavillonaire ; de l'autre un paysage rural, hérité de l'histoire de la commune, caractérisé par le maintien de ses activités agricoles mais aussi de forts éléments de nature que constituent la forêt et, dans une moindre mesure, les plans d'eau. Aujourd'hui la commune valorise son identité rurale, agricole et liée à la forêt, au travers de différents projets.

On souligne également la richesse du patrimoine naturel de la commune avec sa biodiversité animale et végétale. Cette diversité se manifeste surtout par la présence d'une faune que l'on retrouve associée à une mosaïque de milieux semi-naturels, ouverts et fermés, mais aussi ensauvagés, localisés dans les espaces périphériques de la commune (Le Bourg le Rond). Au delà de ces faits, il importe de souligner que ce patrimoine naturel peut expliquer, par son importance, un certain attachement des Semeyens et des Semeyennes à leur « nature » au sein de leurs espaces de vie.

2- Une commune périurbaine

La dimension périurbaine de Semoy se révèle dans l'histoire démographique de la commune sur ces dernières décennies (Figure 1). En 1968, la commune compte 1 567 habitants ; en 2019, 3 224, soit un doublement de sa population qui apparaît surtout concentré sur une phase de croissance comprise entre les années 80 et le début des années

12 Carte d'occupation de sol Corine Land Cover (Géoportail, données 2018)

2010. À partir de cette date, une nouvelle phase se dessine, marquée par la stabilité, voire une légère baisse de la population communale. Parallèlement, la densité du peuplement est également doublée, passant de 201 habitants au km² en 1968 à 414 en 2019. Au delà de cette densité moyenne à l'échelle communale, il est également important de souligner les contrastes infra-communaux, entre les plus fortes densités, concentrées dans la partie urbanisée (Ouest), et le reste de l'espace communal, notamment au nord où prédomine le domaine forestier. Il en résulte, au final, d'assez fortes disparités au sein de la commune.

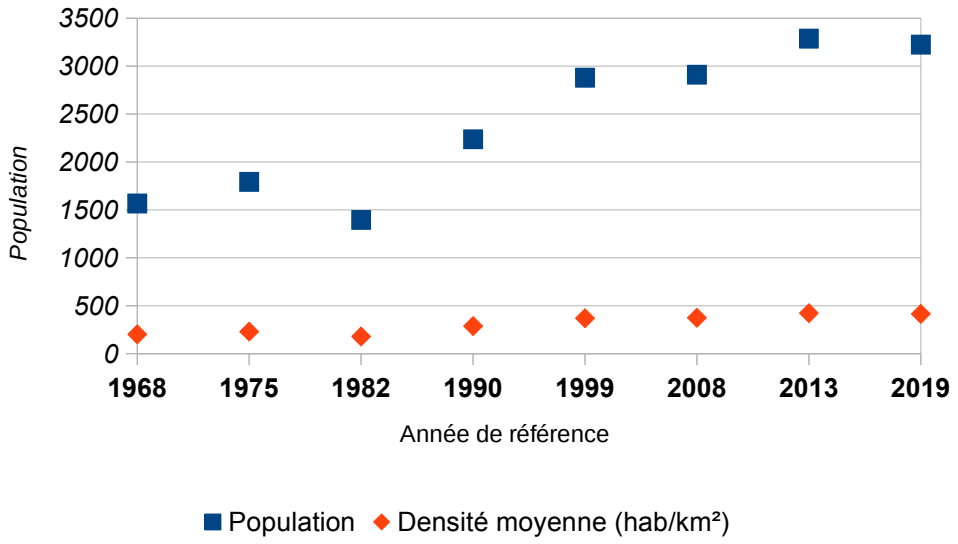

Figure 1 : Évolution démographique de Semoy sur la période 1968-2019. Source : Insee, 2022

Avec une période de croissance concentrée principalement sur la période 1980-2010, l'évolution démographique de la commune explique son profil contemporain, relativement plus âgé que le reste de l'agglomération orléanaise, dans la mesure où les familles, déjà installées à Semoy depuis plusieurs décennies, ont vieilli. Si l'on compare sa structure par âge avec celle de l'Unité urbaine d'Orléans (Figure 2), Semoy présente un profil légèrement plus vieilli que la moyenne orléanaise, notamment sur les catégories d'âges de 45 à 74 ans. Les tranches d'âge les plus importantes de la population communale restent celle des 45 et 54 ans, suivie – en proportion égale – par celle des 60 à 74 ans, mais aussi des plus jeunes, les moins de 14 ans.

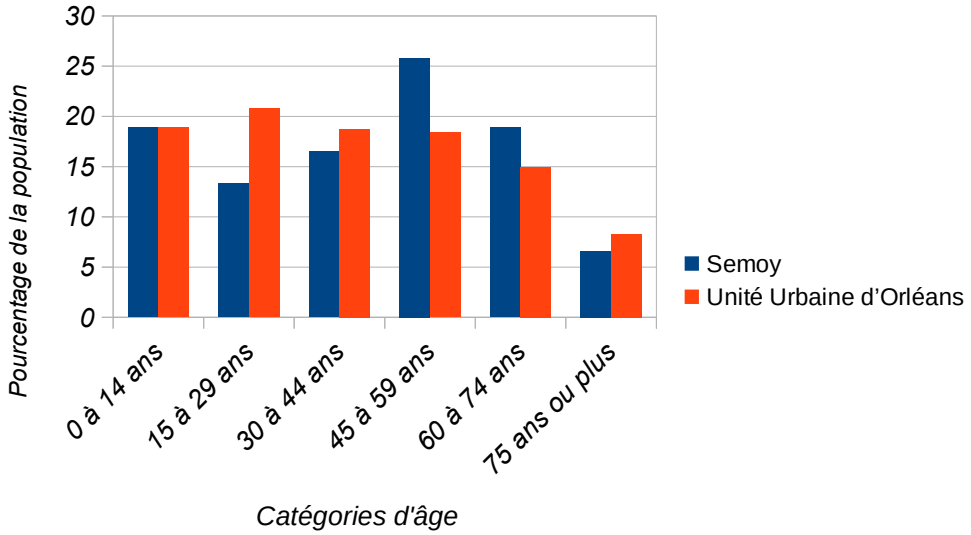

Figure 2 : Structure par âge de Semoy et de l'Unité urbaine d'Orléans en 2019. Source : Insee, 2022

Autre caractère périurbain de Semoy, lié à sa fonction résidentielle et à l'histoire de celle-ci, l'organisation sociale de la commune révèle une structure socio-professionnelle (Figure 3) marquée par la primauté de sa population de retraités, surreprésentée par rapport à la moyenne orléanaise, de même que par les catégories de professions intermédiaires et des « *cadres et professions intellectuelles supérieures* ». À l'inverse, les catégories des « *employés* » et des « *ouvriers* » apparaissent moins présentes, toujours par rapport à l'agglomération d'Orléans. Donnée interessante pour notre étude, même si elle n'apparaît pas significative sur le plan statistique, la catégorie des « *agriculteurs exploitants* » apparaît mieux représentée : 0,4 % pour Semoy contre 0,1 % à l'échelle de l'agglomération. On note même une légère augmentation de ses effectifs, de 4 à 11 personnes entre 2008 et 2019, résultat que l'on peut rapprocher de l'engagement municipal en faveur d'une agriculture urbaine. Ces quelques données soulignent à la fois le caractère résidentiel de la commune, mais aussi son peuplement de « classes moyennes », plutôt aisées financièrement. Indicateurs de cette position plutôt privilégiée, la part des ménages fiscaux imposés en 2020 s'élève à 67 % des foyers semeyens, contre 55,2 % à l'échelle de son Unité urbaine ; le taux de pauvreté de la commune est de 6 % contre 15,3 % à l'échelle de l'agglomération.[13]

13 Source : INSEE, comparateur de territoires, 2022.
Pour compléter ces chiffres sur les revenus, la médiane du revenu disponible par Unité de Consommation en 2020 est de 26 260 € à Semoy, pour 22 580 € à l'échelle de l'Unité urbaine d'Orléans.

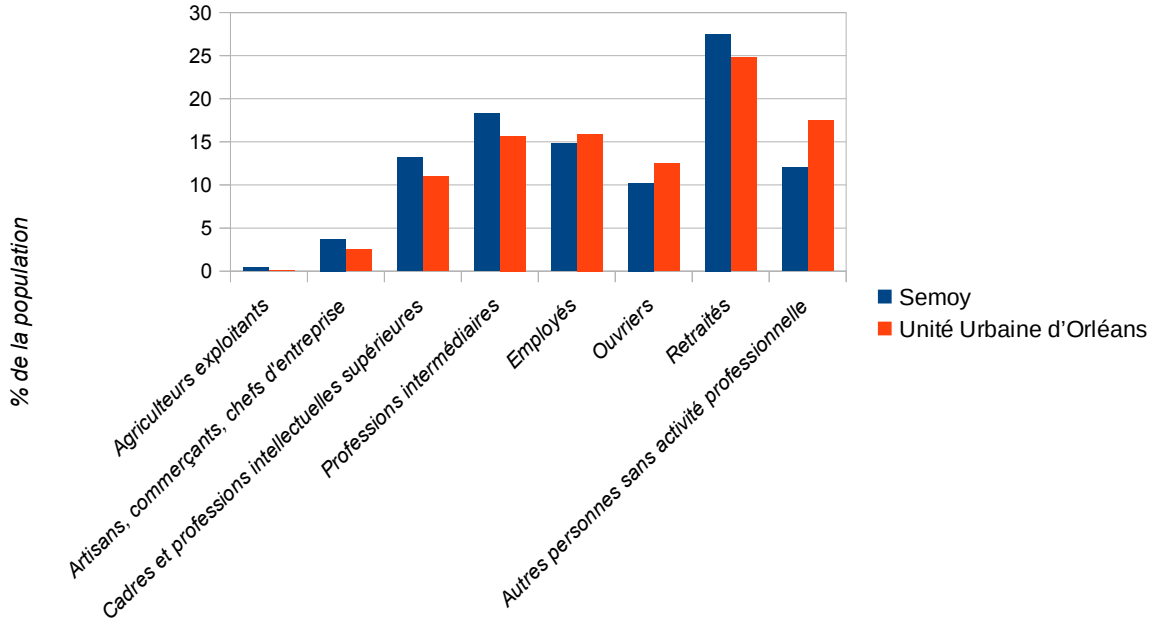

Figure 3 : Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle. Comparaison entre Semoy et l'Unité urbaine d'Orléans. Source : Insee, 2022

En conclusion, depuis plusieurs décennies, le statut rural de Semoy a évolué vers une structuration sociale et spatiale plus urbaine, aujourd'hui stabilisée sur le plan de la croissance démographique, pour devenir une commune « rurbaine » selon l'expression de Frédéric Bauer (2015). Les mutations de ses paysages, la croissance d'espaces urbains au sein du territoire communal, sous la forme de lotissements pavillonaires, ont transformé ses structures géographiques et sociales. Cette évolution concerne aussi l'action publique locale qui se doit de répondre aux attentes des habitants, mais aussi de relever les défis contemporains. Comme la plupart des communes françaises, à travers ses schémas de gestion, des plans mais aussi des programmes, la commune de Semoy construit une politique en faveur d'un développement durable, combinant les enjeux sociaux de qualité de vie, aux défis environnementaux (F. Bauer, 2015).

3- Une commune engagée dans la préservation de son patrimoine naturel

Commune périurbaine bénéficiant d'un patrimoine naturel riche et divers par sa biodiversité, Semoy jouit des aménités de sa situation géographique au sein de l'agglomération (proximité de la ville-centre), mais aussi de son accès à la forêt d'Orléans. Pour paraphraser une habitante de la commune lors nos entretiens de terrain, « *Semoy a la chance d'être au bord de la forêt mais il doit absolument garder ses arbres… »* Par ces mots

on comprend qu'il en ressort un sentiment d'appartenance des habitants, construit dans un rapport à la nature (la Forêt) ; ce sentiment génère un souci de protection et de bonne gestion, tout en participant à la construction d'une identité territoriale liée à ce patrimoine géographique et naturel.

Cette préoccupation des habitants rentre en résonnance avec les engagements nationaux en faveur d'un développement territorial plus durable (Lois Grenelle, COP 21…), notamment pour les milieux urbains considérés comme les plus impactants par leurs activités. Dans cette perspective, le « paysage » devient un support de ce développement territorial, permettant de concilier des réponses aux enjeux écologiques et aux défis sociaux du cadre de vie et de sa qualité. En France, cela se décline à l'échelle la plus locale, celle du « bloc communal » engagé dans une pratique d'écourbanisme, et son inscription dans une planification stratégique (SCoT, PLUi, PCAET…). Pour reprendre les propos de M. Baude, maire de Semoy, au cœur des questions d'aménagement et de développement de son territoire communal, « *la question du végétal et du paysage a toujours été présente* ».

Dans le but de promouvoir ses espaces de nature et son identité territoriale, la commune de Semoy entreprend des projets dans la perspective de favoriser un « *aménagement vert* »[14]. Loin d'être juste un espace aménagé, la nature devient avant tout un lieu de vie, témoin d'un quotidien collectif de ses habitants. À cet effet, la commune initie différents projets. En liant la fonction productive des activités agricoles des zones périurbaines avec la mise en valeur du paysage ou encore avec des actions pédagogiques, la commune se lance dans une démarche où la nature joue un rôle de levier de développement. En 2013, la création d'une Zone Agricole Protégée – ZAP -, commune avec Saint-Jean-de-Braye[15], permet de réguler les conflits autour de la question foncière tout en repensant l'articulation ville-campagne. À travers cette création, la volonté des élus est de développer un aménagement qui réponde aux besoins à la fois des populations (agriculteurs) et aux engagements environnementaux de la commune.[16]

Autre action municipale, la ZAC du Champ Prieur (Commune de Semoy, Nexity et al., 2021) aboutit à la construction, à partir de 2019, d'un éco-quartier (labellisé « Étape 2 ») qui rend compte également de cette ambition d'urbanisme durable, inscrite dans une logique de

14 Par exemple, l'adoption, le 7 avril 2022, du Plan Local d'Urbanisme métropolitain – PLUM -.
15 Soit 160 ha sur le territoire de Semoy.
16 La création de la ZAP garantit un zonage de l'espace agricole, protégé sur une période de 20 ans.

transition. Par ailleurs, la commune s'engage dans un plan d'adaptation au changement climatique en suivant les « objectifs climat 2030 » avec l'appui de l'assocation Loiret Nature Environnement. Cet engagement intègre une dimension participative avec l'inclusion des acteurs locaux dans une gestion partagée de la question climatique, en préservant à l'échelle communale la ressource en eau. Parmi ses engagements, l'article 2 de la charte[17] souligne l'importance de la nature en ville dans la lutte contre le réchauffement climatique, en sensibilisant les habitants aux services écosystémiques.

L'adoption du nouveau Barème d'Évaluation de la Valeur des Arbres – BEVA- montre également l'implication communale dans un aménagement vert, en luttant contre la dégradation des arbres, en particulier en ville où ils sont confrontés à des dommages qui portent atteintes à leur santé, stabilité et longévité (cf [...] registre des délibérations du conseil municipal, 18 mai 2021). Par cet engagement, Semoy se veut garante d'une politique de protection appliquée sur l'ensemble de son espace communal dont elle est gestionnaire. On pourrait énumérer encore toute une liste d'engagements[18], comme, autour des projets de l'écoquartier du Champ Prieur et de l'aménagement du Centre-Bourg, les priorités données au développement complet de la végétation, à la nidification des oiseaux, à l'augmentation de la biodiversité végétale des pelouses ou encore à la préservation d'espèces patrimoniales.

III- Présentation de l'échantillon

Notre travail a permis de questionner 144 habitants de Semoy, entre mars et avril 2023. 134 personnes ont répondu directement au questionnaire grâce à son accès en ligne, via le logiciel Sphinx On Line. Dix personnes ont participé à l'enquête en remplissant le questionnaire à partir d'un formulaire « papier » ou lors d'un entretien mené avec les membres du projet.

Notre échantillon se compose d'une proportion de femmes supérieure à celle des hommes ayant répondu à l'enquête : 82 femmes (57,3 % de l'échantillon) contre 56 hommes (39,2 %). Cinq personnes n'ont pas souhaité s'identifier et une n'a pas répondu à cette question du genre.

17 Charte d'engagement des communes : Objectif climat 2030. Points 4, 6 et 12.

18 Ancien et révélateur d'une conception initialement esthétique de la nature en ville, la commune participe au label national « ville et village fleuri ». Depuis 2012, son fleurissement lui a permis d'obtenir une « fleur ». *Source : site internet de la commune.*

L'âge dominant des sondés est la tranche d'âge comprise entre 26 et 45 ans : 62 personnes sur 144, soit 43,1 % de l'échantillon (Figure 4). Cette donnée montre un biais méthodologique dans notre travail, dans la mesure où la population des sondés se révèle plus jeune que la structure démographique observée dans la figure 2. Très certainement, ce biais s'explique par la méthode utilisée lors de notre terrain, à savoir l'usage d'applications internet et une connexion à distance, pratiques plus habituelles pour des générations plus jeunes et, peut-être, plus technophiles que leurs ainées. On souligne également une part assez importante de 46 à 60 ans (31,2 %) et des plus de 60 ans (19,4 %) : ces chiffres correspondent plus à la pyramide de l'âge de la commune.

Malgré ces singularités constatées dans la structure de notre échantillon (sur-représentation féminine, échantillon plus jeune et actif), l'enquête peut être considérée comme intéressante dans la mesure où les élus souhaitaient sonder des catégories de la population qui sont souvent perçues absentes lors des formes de concertation et de participation à la vie de la commune. Elle ouvre ainsi une perspective utile à notre analyse et à nos résultats.

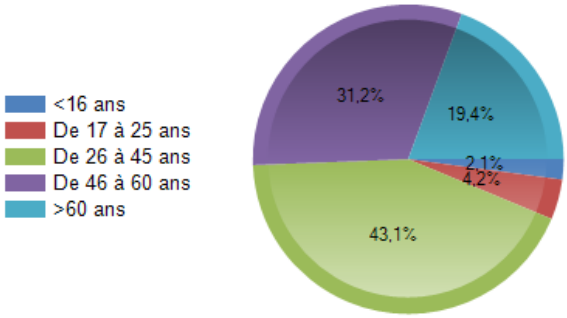

Figure 4 : Composition par âge des sondés. Source : Enquête projet tuteuré

L'ancienneté de l'installation sur Semoy des sondés impacte très certainement nos résultats et analyses (Figure 5). 84 personnes sur 144, soit 58,4 % des personnes interrogées, habitent Semoy depuis plus d'une décennie, sur une période allant de 11 à plus de 30 ans, tandis que moins de 42 % des sondés habitent la commune depuis moins de 10 ans.

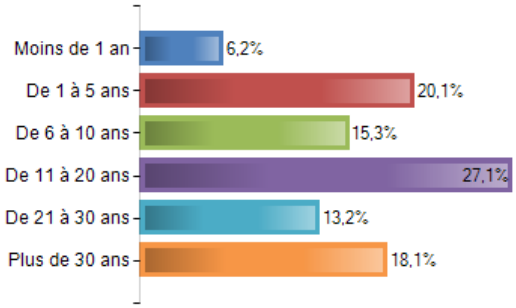

Figure 5 : Réponses à la question : « depuis combien de temps habitez-vous Semoy ? ». Source : Enquête projet tuteuré

Pour l'activité professionnelle, 69,4 % des effectifs sont des actifs, dont 35,4 % des cadres et chefs d'entreprises et 34 % des employés. La proportion des retraités s'élève à un pourcentage de 17,4 %. En proportions plus modestes, nous recensons quelques personnes qui travaillent dans l'agriculture (0,7 %), l'artisanat et le commerce (2,1 %) ou encore sont étudiantes (4,2 %). Enfin, 6,2 % des effectifs se déclarent appartenir à des domaines d'activité qui n'étaient pas indiqués sur la liste des propositions. Ces données correspondent *grosso modo* à nos observations précédentes, à savoir la structure sociale d'une commune périurbaine, à forte dominante résidentielle et relativement aisée.

Enfin, pour conclure rapidement cette présentation de notre échantillon, et toujours en cohérence avec le profil socio-économique de la commune, presque toutes les personnes interrogées habitent des maisons (95,8 %). Seulement 4,2 % des sondés (6 personnes) occupent des appartements. Ce qui nous amène à avancer que les jardins peuvent être considérés comme les premiers lieux de nature que les Semeyens et les Semeyennes côtoient au quotidien.

	Effectifs	% Obs.
Oui	138	95,8%
Non	6	4,2%
Total	**144**	**100%**

Tableau 1 : Proportion des sondés disposant d'un jardin. Source : Enquête projet tuteuré

PARTIE DEUX

LE CONCEPT DE NATURE, UN SUJET DE CONTROVERSE DANS LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES ?

La diversité de la population que nous avons observé à Semoy, constitue un élément important dans nos réflexions et a nourri notre analyse. Les différences entre générations, entre catégories sociales apportent des approches diverses dans les représentations que se font les Semeyens(nes) de la nature. Dans notre démarche, l'objectif était de donner libre cours, dans un premier temps, à la définition de la nature à partir des propos des habitants – mots, expressions, images - sous la forme d'une question ouverte. Ensuite nous avons proposé des mots et éléments référents à la nature pour orienter l'enquête et pouvoir « croiser » nos résultats.

I- La définition de la nature

1- Ce que représente la « nature »

Les termes employés donnent une palette riche de vocabulaire, mots, expressions et concepts qui définissent la « *nature* » (Figure 6). Les sondés s'accordent à la qualifier par des valeurs soulignant en premier lieu sa dimension vitale, puis sa réalité végétale, ses bienfaîts comme source d'apaisement, ou encore sa dimension esthétique, dessinant ainsi un système de représentations qui fait écho au modèle idéologique de « l'utopie rustique » que Nicole Mathieu associe au monde rural[19].

19 Comme indiqué plus haut, ce modèle d'une représentation idyllique de la ruralité se construit autour des valeurs de « liberté », « bonheur », « rapports à la nature », « équilibre », « bien-être »…

Figure 6 : Nuage de mots-clefs, extraits de la question « en quelques mots, décrivez ce que représente selon vous la nature ? ». 144 observations, 8 mots de longueur en moyenne. Source : Enquête projet tuteuré

L'occurence la plus citée par les habitants est le mot « *vie* » (31 citations, soit 21,5 % des sondés qui y font référence dans leurs propos) : la nature est « *un espace de Vie primordiale* » comme le souligne ainsi un habitant. De ces termes, on en déduit que la nature se définit à la fois par sa fonction vitale, complétée par une dimension sociale de bien-être qu'elle procure. La nature, c'est le calme, « *espace où on peut se ressourcer, s'oxygéner* », déclare un autre habitant.

En sus, la dimension esthétique ressort également des analyses. Le terme « *beauté* » est proposé 14 fois (9,7 % des sondés), soit juste après l'adjectif « *calme* », donné 22 fois (15,3 %). Par ailleurs, ces deux dimensions se retrouvent associées : dix personnes interrogées ont associé « *apaisement et beauté »,* conférant directement un facteur esthétique à la fonction de bien être social. Perçue comme source de tranquillité, la nature est perçue comme un lieu de détente et de calme, loin de tout bruit, après une « *longue journée* », permettant de « *prendre l'air afin de se changer les idées* »… Comme le souligne une dame, « *la nature est une source de bien-être et de relaxation* ».

Au final, à travers la figure sept qui recense des extraits du verbatim lié à cette question, trois axes d'idées structurent les représentations sociales. *Primo*, le rapport idyllique d'une nature perçue comme source de bienfaits ; *secundo*, son lien avec le monde vivant ; *tertio*, sa relation contraire avec l'homme et son milieu, c'est-à-dire, dans une conception rousseauiste, celui des villes.

Ce que représente la nature

Un rapport idyllique

« Le calme, la biodiversité végétale et animale, le bien-être ; un endroit où se ressourcer, un lieu de randonnée »

« La vie, le calme, la serenité »

« Liberté, bien-être »

« La liberté »

« Beauté, apaisement, se ressourcer, la vie »

Un lien essentiel avec le monde vivant

« La VIE »

« L'indispensable lien avec le vivant »

« La vie, la possibilité de se ressourcer, de s'oxygéner, des zones de vie pour les oiseaux et les insectes »

« Diversité des essences, "habitat" animalier, indispensable à la vie, havre de paix »

« Les arbres, les fleurs, les animaux, la terre »

« Un espace nécessaire à la vie et indispensable au bien-être »

Une relation contrariée avec l'homme et la ville

« Tout ce qui n'est pas anthropique. »

« Espace non structuré par l'homme. »

« Était là avant nous, c'est à nous de nous adapter. »

« Les lieux où l'action de l'homme est la plus discrète possible »

« Forêt, mer, campagne, l'inverse de la ville »

« Tout ce qui n'est pas "bétonné" »

Figure 7 : Verbatim (extraits) : « Ce que représente la nature ». Source : Enquête projet tuteuré

2- Adjectifs pour qualifier la nature

Dans une autre question (Figure 8), nous avons proposé une série d'adjectifs afin de qualifier le sentiment que la nature procure aux Semeyens(nes). Notre parti pris était de proposer des termes qui recouvraient à la fois des valeurs positives, liées aux fonctions nourricière, esthétique, de bien-être, à travers ses qualités d'adaptation et de diversité, mais aussi de valeurs négatives, considérant que la nature pouvait être appréhendée comme une source de dangers, du fait de son caractère imprévisible ou non-maîtrisée (« *sauvage* », « *envahissante* », « *nuisible* »)[20], mais aussi par un état de situation (« *fragile* ») liée – globalement – aux grands défis environnementaux. Les données obtenues nous permettent de rapprocher cette définition donnée dans la précédente question : globalement, leur croisement nous renvoie à sa dimension esthétique, vitale, source de bien-être.

20 Pour les liens entre ville et monde sauvage, voir l'ouvrage de Joelle Zask, « Zoocities. Des animaux sauvages dans la ville », 2020.

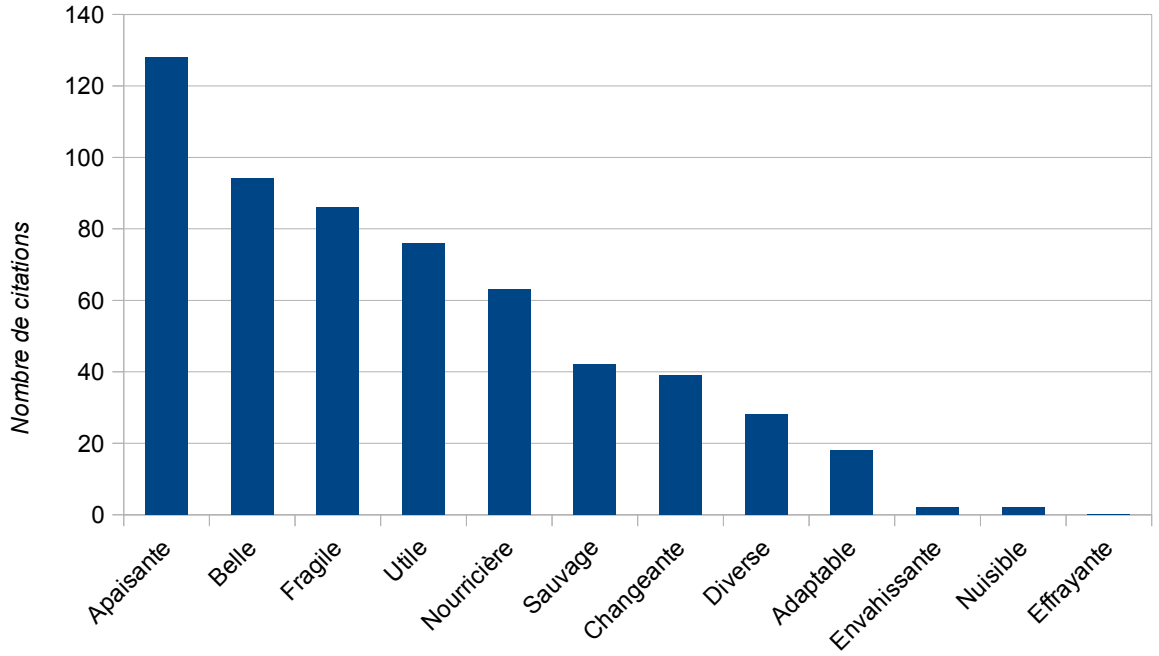

Figure 8 : Distribution des adjectifs proposés pour qualifier la nature. Plusieurs réponses possibles. Source : Enquête projet tuteuré

Comme on peut le remarquer sur le graphique, l'adjectif qui est le plus cité renvoie au sentiment d'« *apaisement* » : sur 144 personnes interrogées, 128 estiment que le terme pour définir la nature se réfère à cette qualité de bien-être qu'elle procure. Cité en seconde position pour 94 personnes, « *belle* » est l'adjectif qui rappelle la dimension esthétique précédemment évoquée par les habitants avec leurs propres mots. Les adjectifs « *nourricière* » et « *utile* » ouvrent sur des fonctions à la fois vitale, mais aussi sociale ; dans une perspective de stratégie communale, ils répondent à la fois à des enjeux sociaux (bien-être), mais aussi alimentaires (actions communales et métropolitaines en faveur de l'agriculture urbaine).

A l'opposé de ces jugements positifs, les termes négatifs se font plus rares dans les réponses. Le premier enseignement de cette distribution est que, si l'on reconnaît sa part de « *sauvage* » (42 occurences, soit un peu moins d'un sondé sur trois – 29 % de l'échantillon), la nature n'est perçue ni comme effrayante, ni nuisible (2 citations), ni envahissante (2 citations). Cela peut sembler étonnant dans la mesure où l'on pouvait envisager une association plus étroite entre, d'un côté, les termes de « *sauvage* » et, de l'autre, ceux de « *nuisible* » ou d'« *envahissant* »[21]. Or ce résultat ne se lit pas dans nos résultats, ce qui nous amène à supposer que le caractère « *sauvage* » de la nature n'est pas ressenti comme une

21 Alors que la commune doit gérer les dégats occasionnés par des hardes de sangliers. Source : « *Les sangliers labourent les jardins de Semoy et Orléans* ». - La République du Centre. Édition du 22 février 2018

source de conséquences négatives. Le second enseignement est l'importance de l'adjectif « *fragile* », utilisé 86 fois par les sondés (59,7 % de l'échantillon), et placé en troisième position. Cela signifie que plus d'une personne sur deux a conscience d'un état de fragilité de la nature, sans que l'on sache, à travers notre question, si ce jugement relève d'un contexte global, lié aux grands défis environnementaux (changement climatique, effondrement de la biodiversité…) ou d'un contexte local, spécifique à Semoy. Au delà de cette interrogation, on peut souligner que ce positionnement reflète très certainement, pour les sondés, l'attente d'une meilleure protection de cette nature.

3- Définir la nature à Semoy

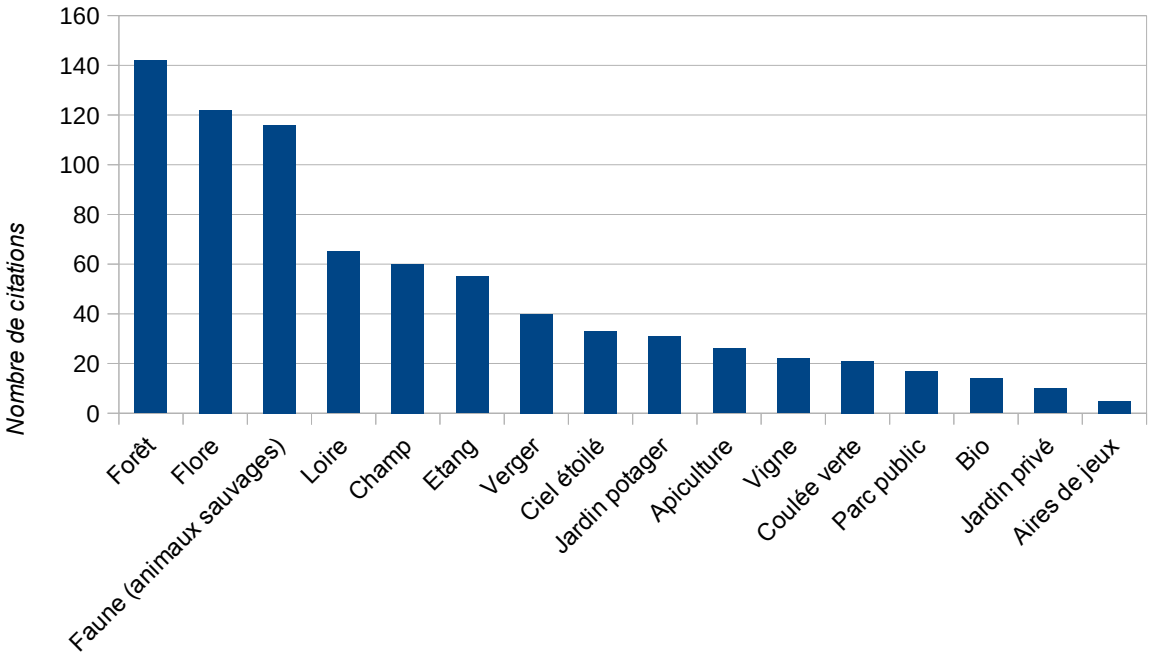

Figure 9 : Mots désignés pour qualifier la nature à Semoy à partir d'une liste de termes proposés. Source : Enquête projet tuteuré

La figure 9 apporte un complèment d'interprétation, puisqu'elle reprend les résultats d'une question où le sondé devait qualifier la nature à Semoy à partir d'une liste, fermée, de 16 termes choisis. Cette liste a été établie à partir de réalités environnementales, constitutives de la commune (la forêt, la flore), mais aussi en lien avec des actions municipales et urbaines (ciel étoilé, coulée verte) ou d'activités liées à l'agriculture et à l'alimentation (champ, vigne, apiculture, bio…). Au final, cette liste de mots renvoie à des réalités de nature plus ou moins

visibles sur Semoy, et surtout plus ou moins marquées par l'homme. Nous avons également ajouté la Loire considérant que le fleuve, par son importance au sein de l'agglomération orléanaise et même si il ne traverse pas Semoy, peut contribuer à son identité de nature.

Au regard de son importance sur le territoire communal, il n'est pas étonnant que le mot « forêt » soit la référence associée systématiquement à la définition de la nature à Semoy : 142 sondés sur 144, soit un taux de 98,6%. La forêt apparaît donc comme le premier élément constitutif de la nature sur la commune et contribue de fait de son identité territoriale. Plus largement, ce sont les expressions qui renvoient à la dimension environnementale qui apparaissent les premières citées : la forêt, mais aussi la flore, la faune, la Loire… Le « ciel étoilé » apparaît également identifié pour près de 23 % des sondés (33 citations), résultat explicable par la médiatisation de ce sujet[22], ces derniers mois, mais aussi par le fait que ce sujet s'inscrit dans la politique municipale et sa singularité.[23] Les termes qui renvoient à des fonctions agricoles et alimentaires (champ, vigne, verger) sont globalement moins bien classés, même si ils représentent des valeurs conséquentes : le « *champ* » est ainsi cité 60 fois, soit 41,6 % de l'échantillon. Très étonnament, le terme de « *bio* » n'a pas été fortement cité. Enfin, en fin de classement, apparaissent les termes liés aux aménagements urbains comme la « *coulée verte* », les parcs publics et les aires de jeux, comme si, au final, les sondés les dissociaient de la nature par le degré d'artificialisation qu'ils y percevaient, alors que ces espaces sont fortement caractérisés par la présence du végétal. C'est peut être pour cette raison que les jardins privés ne sont pas cités comme des éléments de nature, même si, comme nous le verrons, ils restent un élément essentiel d'accès à celle-ci dans les pratiques des habitants.

Au final, de ce classement, c'est bien l'idée du degré d'artificialisation qui est mis en avant dans ce qui est « *naturel* » pour les habitants de Semoy : les plus « *naturels* », les milieux (la forêt) et les éléments (la flore, la faune…) qui – a priori – semblent éloignés de l'activité ou de l'influence humaine ; les moins naturels, les espaces « *aménagés* » (parcs, jardins) qui renvoient à un contexte urbain ; et, entre les deux, le monde rural et agricole (les « *champs* »).

22 À l'exemple, très médiatisé, de la création de « réserves de ciel étoilé » dans quatre parcs nationaux en France ; mais aussi, depuis la crise de l'énergie de cette dernière année, les mesures prises par les collectivités

23 La commune a obtenu le label national « *Villes et Villages Étoilés* ». Depuis 2021, elle est classée « *une étoile* ». *Source : site internet de la commune de Semoy.*

II- L'interdépendance entre la ville et la nature, malmenée par la pression urbaine ?

La conception de la nature par les habitants de Semoy révèle sa part de « non-humaine », distincte des actions humaines. Cependant, l'idée de concilier nature et ville n'est pas jugée contradictoire. La quatrième question de notre enquête portait ainsi sur le degré de conciliation possible, que le sondé percevait entre la nature et la ville[24]. Quatre propositions étaient avancées, permettant une gradation depuis une position jugeant « inconciliables » nature et ville jusqu'à, au contraire, « *tout à fait conciliables* » (Figure 10).

Nos résultats soulignent que, pour les Semeyens et les Semeyennes, la dimension « *inconciliable* » entre la nature et la ville est à exclure. Seule une petite minorité (33 réponses, 23 % de l'échantillon) juge la relation ville-nature difficilement conciliable, sans pour autant – comme il faut le souligner - l'exclure. Pour 44 % des sondés, la nature est conciliable avec la ville ; et pour 33 %, la relation est jugée « *tout à fait* » conciliable. *In fine*, 77 % de l'échantillon, soit près de 8 sondés sur 10, portent un avis plutôt favorable sur la conciliation entre nature et ville.

Figure 10 : Degré de conciliation perçue entre la nature et la ville. Source : Enquête projet tuteuré

NB : La réponse « inconciliable » n'apparaît pas sur le graphique, car aucun des sondés n'a donné cette réponse.

24 La question ne portait pas spécifiquement sur la relation entre la nature et Semoy, mais sur la ville en tant qu'objet géographique.

Partant de ces résultats, nous nous sommes intéressés à l'argumentaire utilisé par chacun (Question 5 et figure 10) pour expliquer son positionnement. En sélectionnant les 111 personnes qui portent un jugement favorable, voire très favorable, les arguments utilisés relèvent de trois registres d'explications. *Primo*, celui d'une relation jugée possible, voire nécessaire, à la fois parce que la nature ordonne notre monde dans sa globalité, et donc reste une composante du monde urbain, mais aussi parce qu'elle est jugée incontournable au regard des défis contemporains. De cette approche découlent deux ensembles d'observations. D'une part, les bienfaîts que génèrent cette relation : sa dimension esthétique, l'amélioration de la qualité de vie des habitants, les solutions qu'elle fournit, telle que la lutte contre les fortes chaleurs. D'autre part, la responsabilité qu'impose cette prise de conscience, à la fois dans un respect réciproque dans le lien entre nature et ville, mais aussi dans la nécessité d'une pédagogie pour apprendre et entretenir ce respect. *Secundo*, cette conciliation est rendue possible à travers la pratique d'un urbanisme qui sait faire une part de nature dans la ville : est ainsi évoquée la création de parcs urbains, mais surtout la végétalisation de la ville, qu'elle soit réalisée avec la plantation d'arbres, ou, plus modestement, par l'aménagement de jardins partagés ou encore de balcons. *Tertio* cette relation est nécessaire parce qu'elle permet de lutter contre les risques d'une urbanisation non souhaitée, telle que la « *bêtonisation* » dans son expression la plus commune, mais aussi la « *bitumisation* » liée à l'usage de la voiture, la lutte contre l'étalement urbain, voire la densification.

Pour les 33 personnes qui se déclarent plus circonspectes, considérant la nature et la ville difficilement conciliables, les arguments avancés reposent, globalement, sur deux idées. La première est celle d'une contradiction par « essence » entre deux mondes : l'un va sans l'autre ; et leur interaction se construit dans une lutte. Cette distinction repose à la fois sur l'idée d'un impact négatif de la ville – et de l'homme - sur la nature, mais aussi sur celle de leurs différences, notamment dans la réprésentation d'une nature qui serait le cadre de la liberté, contraire d'un monde urbain artificialisé qui lui, au contraire, serait enfermé dans ses normes et ses règles sociales. Moins radicale, la seconde proposition est d'avancer que la relation ne peut que finalement aboutir à une transformation, voire à une dégradation de la nature, en quelque sorte sa « *dénaturation* » par la ville. Cette dégradation est également jugée progressive, car les sondés semblent faire une distinction entre des environnements urbains jugés trop artificiels pour être associés à une idée de nature, tandis que la campagne

est jugée plus conciliable… Mais, avec comme postulat que la dégradation repose avant tout sur l'action de l'homme et de la société, et non l'inverse.

Au final, dans ce clivage entre deux conceptions de la relation ville-nature, il nous semble important de souligner qu'une large majorité des sondés (111/33) s'inscrit a priori dans un modèle qui ne semble pas a priori fondé sur leur antagonisme. En ce sens, le vieux modèle rousseauiste d'une relation antinomique entre ville et nature semble dépassé, du moins en partie.

La conciliation ville - nature

La nature et la ville conciliables

Parce que possible…

« On peut intégrer la nature à la ville ; la nature est partout autour de nous, il suffit simplement de la respecter en ville comme ailleurs »

« Il peut y avoir des coins de natures en ville (parc, jardins partagés, potager ou jardin privé…), ou des coins de nature proche d'une ville (ex : forêt d'Orléans, parc de la Source, etc.) »

« Conciliable si la croyance en Mère nature est partagée »

« Il est possiblede faire une place à la nature dans l'aménagement urbain en aménageant des espaces dédiés et limitant la circulation et le développement des zones d'immeubles très bétonnés ».

« Végétaliser tous les espaces possibles / ne pas couper des arbres déjà existants sans réflexion préalable sur l'impact sur ilôts de chaleur / biodiversité / confort des habitants (bien souvent à la faveur des voitures!) / inciter les habitants à planter / adapter l'éclairage nocturne ».

… voire nécessaire…

« Nécessaire d'être compatible »

« La ville et la nature doivent être en symbiose »

« Sans nature, il n'y a pas de vie »

… parce que source de bienfaits…

Sur le plan esthétique…

« Préserver, respecter et entretenir la nature permettent de mieux supporter la vie citadine (espaces de respiration, de contemplation, beauté incomparable à la laideur et l'uniformité des murs et routes bétonnées) »

Par la qualité de vie qu'elle apporte…

« Aujourd'hui un espace vert est un critère déterminant pour choisir son lieu d'habitation. Une ville sans verdure, sans arbre, sans espace vert est une ville morte ».

« La nature pourrait être beaucoup plus intégrée dans les villes, ce qui donnerait une impression d'environnement plus vivable ! »

« Une ville végétalisée est beaucoup plus agréable »

Par les solutions qu'elle apporte

« Avec le réchauffement climatique, les végétaux permettent de créer des ilôts de fraîcheur urbains. La végétalisation d'au moins 50 % de la surface des rues entraînerait une diminution des températures. Les végétaux sont les garants de la bonne régulation thermique et de qualité de l'air des villes. »

« La nature peut tout à fait avoir sa place en ville et c'est indispensable pour créer des îlots de fraicheur »

… mais avec des réserves

« Pas facile à réunir, trop de monde, peu d'espace »

« Difficile pour la nature de s'épanouir avec des blocs de béton qui font de plus en plus leur apparition ! »

« Il faut que la ville respecte la nature, c'est-à-dire laisser des espaces sauvages, ne pas construire ni bétonner

« En évitant une trop grande densité de l'urbanisation et en préservant des lieux verts ».

La nature et la ville inconciliables

D'un milieu urbain défavorable à la nature

« La ville apporte de la pollution »

« Trop d'obstacles pour oiseaux et insectes »

« L'urbanisation se fait toujours au dépend de la nature »

… à une logique de prédation…

« L'homme est un animal évolué, prédateur, arriviste qui écrasera tout (et surtout la nature) pour arriver à ses fins »

… ou de dénaturation.

« Si on considère la nature comme un endroit éloigné de toute urbanisation, la ville n'y a donc pas sa place. On peut concevoir quelques points de nature en ville, mais ce n'est pas la nature ! »

« La ville représente un milieu créé et utilisé pour l'humain. De ce fait, pour premettre ces usages, la nature (le côté sauvage) est relégué au second plan, voire détruit. De plus les aménagement et gestion effectués dans les villes contribuent à favoriser une nature « anthropique », mais marginale ».

Figure 11 : Verbatim (Extraits) : la conciliation entre la nature et la ville

PARTIE III

NATURE ET URBANISATION

L'évolution et le bon état des espaces de nature à échelle communale sont confrontés à des enjeux urbains, comme celui d'accueillir de nouveaux habitants, nécessitant de nouveaux logements à construire et à aménager. Dans notre approche, on a cherché à mesurer le regard des Semeyens sur la place de la nature dans les dynamiques de développement et d'urbanisme de la commune, à l'exemple de l'éco-quartier du Champ-Prieur, et de voir comment ils concilient ses enjeux d'urbanisme et le rôle de la nature dans ceux-ci.

I- Une nature importante, mais fragile

À partir d'une échelle de gradation, la septième question de notre questionnaire (Figure 11) interrogeait les habitants sur le degré d'importance qu'ils accordent aux espaces de nature sur Semoy.

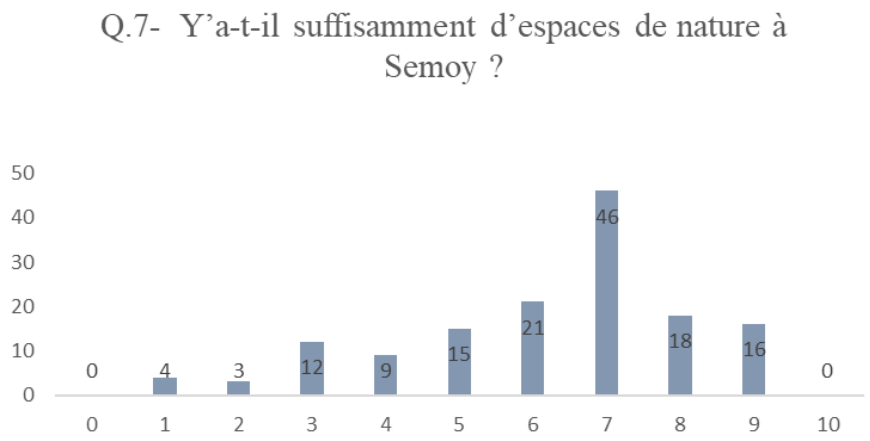

Figure 11 : Perception de l'importance des espaces de nature sur la commune. Source : Enquête projet tuteuré

NB : La question a été posée à partir d'une échelle de gradation, numérotée de 0 à 10. 0 correspond à la valeur minimale (Importance nulle) ; 10, à la valeur maximale. 5 est la valeur médiane entre ces deux positions extrêmes. L'axe vertical indique le nombre de réponses.

Si l'on considère que la valeur « neutre », celle qui traduirait une absence d'avis positif ou négatif, correspond à la médiane de l'échelle, c'est-à-dire la valeur cinq, 101 sondés sur 144 se positionnent sur des valeurs supérieures à cette médiane, soit plus de 70 % de l'échantillon, contre 28 (19,4 %) qui ont sélectionné des valeurs inférieures 5. La valeur moyenne des notes s'élève à 6,2 sur notre échelle ; et, pour conforter ce constat d'un jugement positif, la valeur la plus choisie sur l'échelle est celle de 7, sélectionnée par 46 personnes. Nous pouvons donc en conclure que, pour les personnes interrogées, la place des espaces de nature est jugée suffisante.

Il est à souligner que l'ancienneté de la résidence dans la commune semble jouer un rôle, même si la relation statistique, à partir de nos calculs, n'établit pas un lien de coréllations (Tableau 2). Grosso modo, les habitants les plus récents (installés depuis moins de 6 ans à Semoy) jugent insuffisante l'importance des espaces de nature sur la commune, tandis que les plus âgés (installés depuis plus de 20 ans) l'apprécient plus significativement. Selon nous, ces chiffres traduiraient une appétence plus forte de nouveaux habitants, qui ont fait le choix de venir s'installer récemment sur la commune pour pouvoir profiter de ses aménités « naturelles », d'où un niveau d'attentes plus élevé que celui d'habitants plus anciens, finalement moins demandeurs de « nature ».

7 - Y'a-t-il suffisamment d'espaces de nature à Semoy ? / 62 - Depuis combien de temps habitez-vous à Semoy ?

Depuis combien de t... → / Y'a-t-il suffisamme... ↓	De 0 à 6 ans			De 6 à 20 ans			Plus de 20 ans			Total	
	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.	Ecart	**Eff.**	**% Obs.**
1	11	39,3%	+ PS	9	32,1%		8	28,6%		**28**	**100%**
2	4	26,7%		8	53,3%		3	20%		**15**	**100%**
3	23	22,8%	- PS	44	43,6%		34	33,7%		**101**	**100%**
Total	**38**	**26,4%**		**61**	**42,4%**		**45**	**31,2%**		**144**	

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre d'observations en ligne.

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 144 Non-réponse(s) : 0 Taux de réponse : 100%
p-value = 0,37 ; Khi2 = 4,28 ; ddl = 4,00. La relation n'est pas significative.

Tableau 2 : Relation entre l'importance accordée aux espaces de nature et durée de la présence sur Semoy. Source : Enquête projet tuteuré

NB : ce tableau regroupe plusieurs modalités de variables. En colonne, ont été regroupées les modalités de présence sur la commune en trois catégories : moins de 6 ans, de 6 à 20 ans et plus de 20 ans. En ligne, les modalités de l'échelle de gradation de la question « Y'a-t-il suffisamment d'espaces de nature à Semoy ? » ont été regroupées en trois groupes : les valeurs de 0 à 4 dans le groupe 1, la valeur 5 dans le groupe 2 et les valeurs de 6 à 10 dans le groupe 3.

Cette première approche est complétée en interrogeant les sondés sur l'évolution de la nature au sein de la commune (Figure 12). L'ensemble des réponses montre un positionnement plutôt central des sondés, préférant généralement répondre des « *plutôt non* » et des « *plutôt oui* » que des « *non, pas du tout* » ou « *oui, tout à fait* ». Si un avis tranché ne semble pas s'imposer, ce positionnement « *central* », quelque part indécis, se lit également dans l'analyse d'ensemble que l'on peut faire des réponses, parfois contradictoires. D'un côté, sur la question de la place des espaces de nature, la réponse est plutôt négative ; et, de l'autre, plutôt positive sur le constat d'une « *nature en meilleure santé* ». Cette contradiction peut s'expliquer par le fait que deux sujets sont finalement distingués entre, d'une part, les espaces de nature et, d'autre part, la qualité de cette nature : bref, que l'on peut estimer que la nature se porte bien, tout en considérant que les espaces qui lui sont dédiés tendent à se réduire… Une contradiction qui peut également s'interpréter par l'échelle d'analyse du sondé : d'un côté, « *une nature en meilleure santé* » (48,6 % d'opinion plutôt favorable à cette proposition) à l'échelle de la commune, mais, de l'autre, une « *dégradation de la biodiversité liée à la sécheresse et au changement climatique* » (45,8 % d'opinion plutôt favorable) qui renvoie à des considérations plus globales sur le sort de notre planète. Au final, de cet ensemble apparent de contradictions se dégage un jugement positif sur l'état de santé de la nature, mais aussi des éléments de diagnostics relatifs à sa fragilité, voire à sa dégradation. Parmi ces facteurs, on peut souligner, comme indiqué plus haut, la prise en compte des changements globaux qui affectent notre planète (le changement climatique),

mais aussi des facteurs locaux, reflets de choix d'aménagements et d'urbanisme (un positionnement plutôt favorable sur la proposition : « *l'urbanisation de la commune et moins de nature* »). Dans cette perspective, il est à souligner le jugement plutôt défavorable sur la proposition d'une « nature protégée par l'agriculture » (48,6 % de « plutôt non »), qui interroge sur la perception de la population par rapport à la stratégie municipale de Semoy.

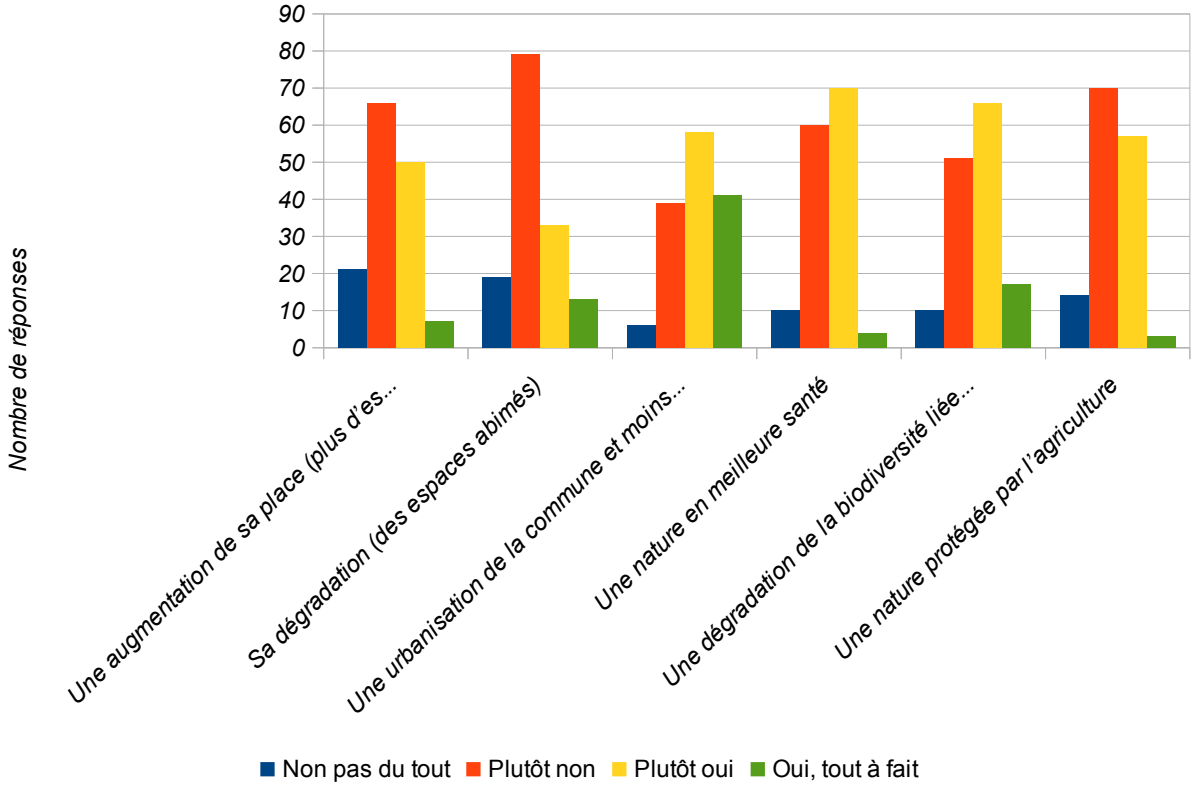

Figure 12 : Réponses aux propositions consacrées aux dynamiques de la nature sur Semoy. Source : Enquête projet tuteuré

L'âge, et plus précisément la durée de présence des habitants sur le territoire communal, nous sont apparus comme des variables influentes dans leurs représentations de Semoy. Par hypothèse, nous suggérons que l'appréciation de la place de la nature varie en fonction de l'histoire personnelle du sondé sur la commune : une inscription dans la longue durée, à une époque où la commune présentait un profil social et géographique plus rural, crée un regard différent de celui d'un « nouvel » habitant qui connaît Semoy avant tout dans sa réalité contemporaine, périurbaine. Les résultats confirment en partie, cette hypothèse. Ainsi les plus âgés des habitants, par leur présence sur le territoire communal, partagent plus que les plus

jeunes l'idée d'une place de la nature moins importante. Une autre observation, selon nous intéressante, est le lien entre la perception du rôle de l'agriculture dans la protection de la nature et l'âge des sondés. Ainsi si globalement les Semeyens et les Semeyennes considèrent que l'agriculture ne joue pas un rôle important dans la protection de la nature, la proportion des avis les plus défavorables apparaît la plus marquée pour les habitants qui résident depuis le moins longtemps sur la commune, tandis que les « *plus anciens* » se révèlent moins sévères dans cette appréciation négative (Tableau 3). Ces chiffres, à approfondir, peuvent être interprétés comme une position plus critique des « jeunes » vis à vis de l'activité agricole[25] alors que les plus anciens, habitués à un modèle agricole dominant, seraient moins sévères.

13 - Une nature protégée par l'agriculture / 62 - Depuis combien de temps habitez-vous à Semoy ?

Depuis combien de t... → / Une nature protégée... ↓	De 0 à 6 ans			De 6 à 20 ans			Plus de 20 ans			Total	
	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.
Non pas du tout	0	0%	- S	11	78,6%	+ TS	3	21,4%		14	100%
Plutôt non	20	28,6%		21	30%	- TS	29	41,4%	+ S	70	100%
Plutôt oui	18	31,6%		27	47,4%		12	21,1%	- S	57	100%
Oui, tout à fait	0	0%		2	66,7%		1	33,3%		3	100%
Total	38	26,4%		61	42,4%		45	31,2%		144	

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre d'observations en ligne.

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 144 Non-réponse(s) : 0 Taux de réponse : 100%
p-value = < 0,01 ; Khi2 = 17,46 ; ddl = 6,00. La relation est très significative.

Tableau 3 : tri croisé des variables « une nature protégée par l'agriculture » et « depuis combien de temps habitez-vous à Semoy ? » Source : Enquête projet tuteuré

II- Action humaine et ménagement de la nature

La question des fondements des représentations sociales liées à la nature sur Semoy nous a conduit à questionner l'idée d'une nature qui ne dépend pas de la main de l'homme pour jouer un rôle dans le bien-être des habitants. Dans cette perspective, nous avons présenté trois propositions afin de mesurer l'opinion des habitants sur une nature laissée « *spontanée* » et libre (Encart 1).[26] Globalement, il en ressort que les Semeyens n'apparaissent pas hostiles au

25 En écho avec les critiques portées sur l'impact de cerrtaines pratiques agricoles dans la dégradation des ressources de la nature : pollution des sols, perte de biodiversité, réduction de la ressource en eau…

26 Outre la réflexion sur le lien entre nature et société, ce thème aborde un sujet délicat pour les collectivités locales, celui du traitement de l'espace public (désherbage, entretien de la voirie, des places publiques, des cimetières). En effet, à partir du 1er janvier 2017, l'État et les collectivités locales ne peuvent plus utiliser de produits phyto-sanitaires pour l'entretien de l'espace public, ce qui nécessite le recour à de nouvelles

principe d'une nature non totalement soumise à la main de l'homme. En effet, à la première proposition « *Ils sont beaux et bons pour la biodiversité* », plus des deux tiers des sondés (73 %) valident cette affirmation, et la proportion s'élève à 90 % pour la seconde affirmation, « *Ils sont tolérables si ils sont entretenus* ». Enfin, 84 % des sondés sont défavorables à la dernière suggestion, « *Ils n'ont pas leur place en ville* ».

De ces résultats semble découler une autre opinion, plutôt partagée par les sondés de notre enquête, selon laquelle la nature, par sa capacité d'auto-entretien, n'a pas besoin de l'action humaine, au point d'interroger alors son rôle et, plus précisément, celui de l'action municipale dans sa gestion… En suivant ce point de vue, l'homme n'aurait qu'à se contenter du rôle d'un simple observateur d'une nature, qui, par sa résilience, est capable de prendre soin d'elle-même[27]. On rejoint ici les remarques que nous avions précédemment relevées, à partir de la question relative au caractère conciliable du rapport entre ville et nature, et pour lequel une partie des sondés soulignaient l'essentialisme contraire de cette relation, et plus globalement du rapport entre nature et société.

Pour nuancer cette approche qui tendrait à rejeter, dans deux directions opposées, la place de la nature et de l'action humaine, nous pouvons aussi souligner que nos résultats peuvent aussi être interprétés dans le sens de l'acceptation d'une nature « libre et spontanée », à la fois pour sa dimension environnementale et sociale (bonne pour la bio-diversité, belle…), tout en acceptant le principe d'une intervention humaine pour assurer son entretien.[28] D'après les arguments avancés par les participants, la question n'est pas d'exclure les actions humaines en particulier dans le cadre des aménagements d'espaces de nature, mais de réduire la pression qu'elles exercent sur la nature afin de donner libre cours dans son évolution. En quelque sorte, une action humaine, et celle de la collectivité, qui existe mais doit rester modeste. Un ménagement de la nature, plus qu'un aménagement.

---

pratiques (mécaniques, thermiques), et peut donner l'impression d'un espace moins bien entretenu, voire « *à l'abandon* », d'où un facteur de mécontentement d'une partie de la population hostile aux « *mauvaises herbes* ».

27 Comme le veut le courant de pensée des « *conservationnistes* » de la nature, où l'homme est à exclure de la nature.

28 Le sens de la seconde proposition : « ils sont tolérables si ils sont entretenus ».

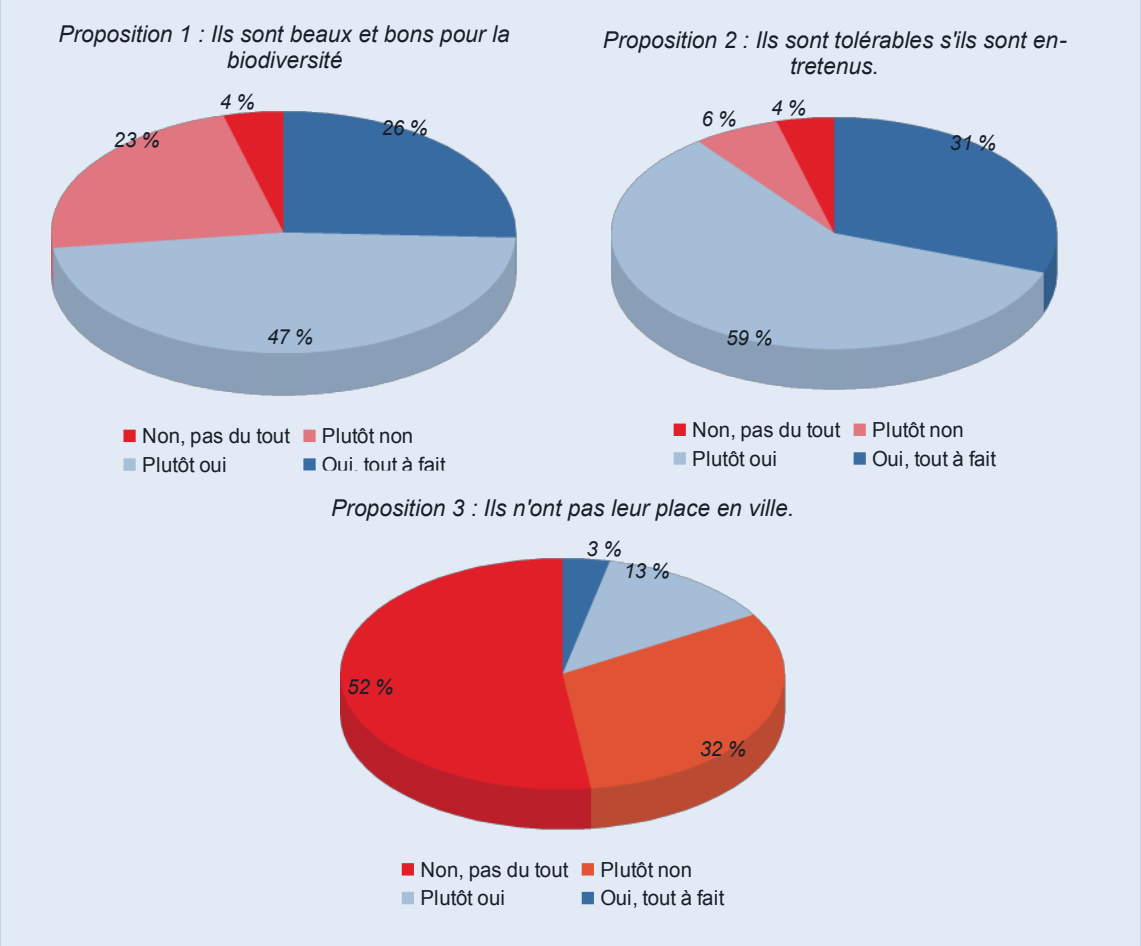

Encart 1 : Réponses aux trois propositions liées à la question : « Que pensez-vous des espaces de nature laissés spontanés et « libres », à l'exemple de trottoirs non-désherbés ? Source : Enquête projet tuteuré

PARTIE QUATRE

LA NATURE COMME STRATÉGIE DE TERRITOIRE

La gestion des espaces de nature relève d'une politique en partie décentralisée à l'échelle du « bloc communal », c'est-à-dire des communes et des intercommunalités. L'objet de cette partie est de présenter le regard que portent les Semeyens sur l'action publique locale et, plus spécifiquement, sur la place qu'occupe la nature dans la stratégie urbaine de leur commune.

I- La nature comme stratégie municipale

1- La reconnaissance d'une stratégie

La question 14 (Encart 2) de notre enquête portait directement sur le jugement porté sur la stratégie municipale, construite à partir d'un « levier » que serait la nature. D'une manière générale, les personnes interrogées ont un avis très favorable sur cette affirmation d'une nature considérée comme une ressource dans le développement territorial de Semoy. Jamais plus de 10 % des sondés avancent des avis neutres (« *ne se prononcent pas* ») ou négatifs (avis défavorables).

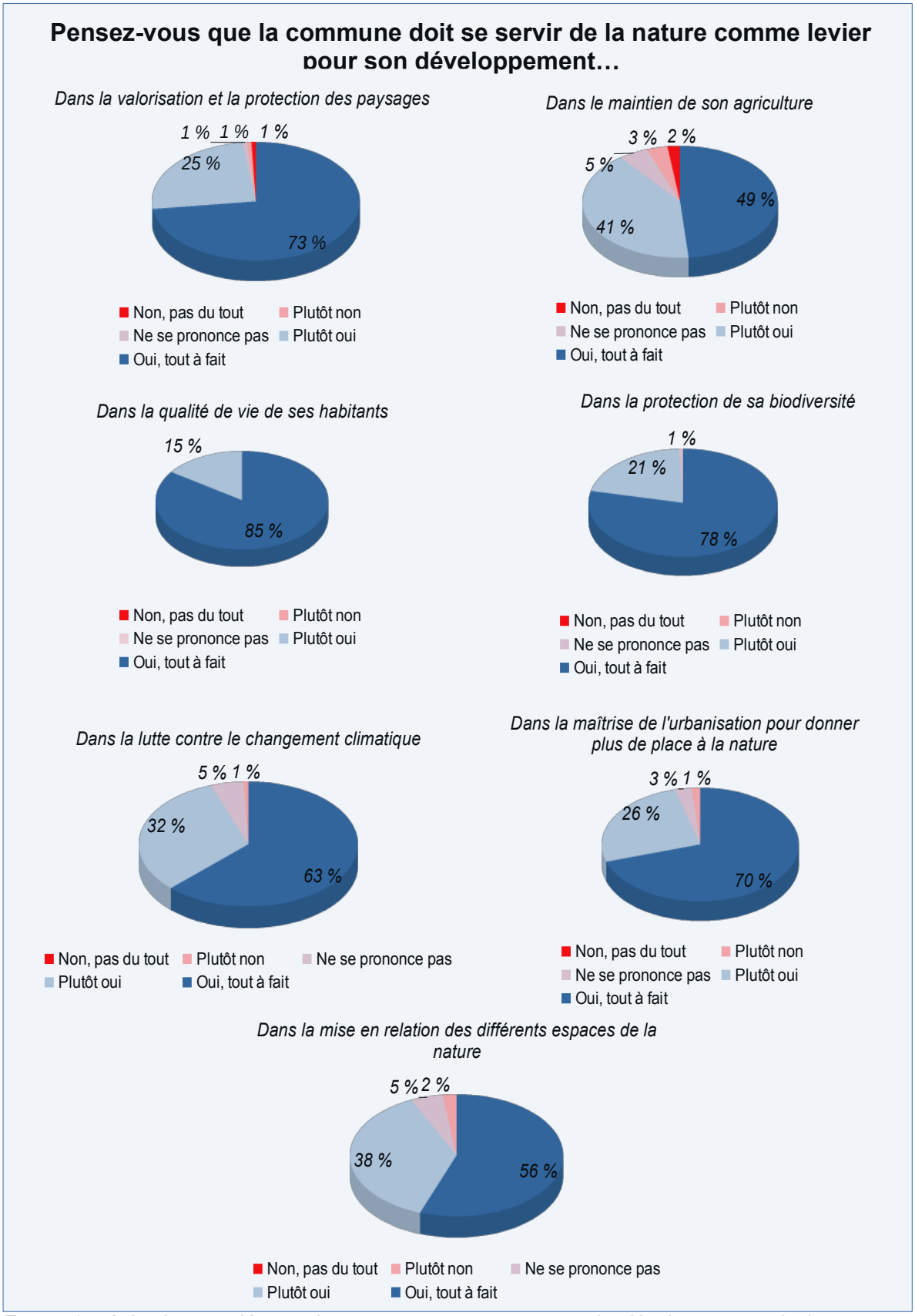

Encart 2 : Avis des sondés sur la nature comme ressource du développement de la commune. Source : Enquête projet tuteuré

Plus en détail, les positionnements sur les sept actions proposées nous fournissent quelques nuances. Confirmation de sa vocation sociale et environnementale, les valeurs les plus favorables concernent les propositions relatives au rôle de la nature comme levier pour protéger la bio-diversité (99 % d'avis favorables, dont 78 % de « *oui, tout à fait* »), mais surtout comme élément du cadre de vie, puisque 100 % des sondés partagent cet avis, dont 85 % d'avis très favorables, ce qui semble bien en phase avec le modèle de représentation sociale d'une nature idyllique. À l'inverse, les propositions où l'adhésion semble moins élevée, concernent la mise en relation des différents espaces de nature[29], mais aussi « le maintien de l'agriculture » (90 % d'opinions favorables, dont 49 % d'avis très favorables, soit la proportion la plus basse des « *oui, tout à fait* » des sept propositions). Entre ces deux polarités, s'échelonnent des propositons toujours très favorablement évaluées : « *pour la protection et la valorisation des paysages* », « *dans la lutte contre le changement climatique* » et « *dans la maîtrise de l'urbanisation* ».

Afin de préciser ces avis, une question ouverte[30] portait sur la sensibilité du sondé « *à la stratégie menée par la municipalité afin de protéger et promouvoir une place de la nature comme cadre de vie et supports des activités humaines* ». Il en ressort une prise de position clairement favorable à notre formulation : le « *oui* » est exprimé clairement dans 82 réponses et rares sont les réponses négatives, traduisant soit un refus de nouvelles constructions de résidences, soit, plus politique, une opposition à la municipalité en place. Entre ces « *oui* » majoritaires et ces quelques « *non* », plusieurs refus de réponses sont donnés et justifiés, selon les personnes interrogées, par leur méconnaissance du sujet. Plus en détail (Figure 13), l'analyse des réponses révèle une gamme de positionnement qui s'échelonne depuis une posture critique jusqu'à des avis enthousiastes. Pour les avis positifs, majoritaires, les propos des sondés soulignent à la fois l'importance de la nature dans la qualité de vie des habitants sur le territoire communal, mais aussi comme facteur de son attractivité. Dans le registre « *critique* », trois appréciations se dessinent : un scepticisme quant à la stratégie municipale, ses insuffisances et, finalement, ses incohérences. Selon les sondés, ces incohérences résultent soit d'un principe de réalité qui crée un écart entre les discours et les actes ; soit d'une action publique contraire au principe énoncé. Plus précisément, c'est la construction de nouvelles habitations, réalisées dans de nouveaux lotissements, qui heurte le plus ces sondés.

29 Ce qui renvoie au thème de la Trame Verte et Bleue.
30 Question 36

« D'une manière générale, êtes-vous sensible à la stratégie menée par la municipalité afin de protéger et promouvoir une place de la nature comme cadre de vie et support des activités humaines ? »

Un positionnement favorable…

« Oui tout à fait, c'est très agréable et valorisant pour le territoire. »

« Je suis très sensible et quand j'ai en 2003 joint Semoy, ma femme et moi, avons respiré jusqu'à aujourd'hui. »

« Très important. A contribué directement à notre installation sur la commune, très agréable de s'y promener et d'y vivre. »

« Oui, grâce à l'âme écologiste du maire »

« Oui. J'apprécie et j'encourage cette initiative »

… mais critique.

« Il reste beaucoup de choses à faire. »

Expression d'un certain scepticisme

Reflet des insuffisances

« Oui même si tout n ai pas parfait ; la perfection n existe pas en fait. »

« Oui après c'est encore insuffisant. »

« Municipalité qui maitrise du mieux qu'elle peut l'environnement naturel avec les moyens dont elle dispose. »

« Oui mais dommage qu'il n'y ait peu d'habitant qui s'intéresse à ce sujet. faible participation aux réunions et ateliers proposés ».

Face aux contradictions…

Liées au principe de réalité

« Oui, même si la cohérence entre le discours et la vie de tous les jours me semble parfois disparaître. En effet les actions de maintien et de suivi ne sont pas présentes. Des arbres modestes le long de petites routes ne sont jamais replantés, certains espaces sont taillés de façon très sévère ce qui n'est pas en adéquation avec la vie de la faune ».

Ou du choix d'une urbanisation jugée contraire

« Oui, mais malheureusement l'urbanisation intensive des dernières années prend le dessus sur les actions menées pour la nature. Dommage ! »

« Oui, la commune fait des efforts d'un côté mais d'un autre il y a trop de constructions. »

« Bien sûr, il faut continuer à agir pour préserver ce havre de paix en préservant la nature la faune la flore au maximum en limitant l'urbanisation… Stop aux lotissements ! »

« Je suis sceptique au vu des centaines de nouvelles constructions depuis quelques années sur des terrains qui étaient végétalisés. »

« Oui. À part la Zac du Champ Prieur. Immeuble, zone de nature très faible, zone de nature non entretenue avec arbre et mauvaises herbes dans les caniveaux non entrevus qui bouchent les évacuations d'eau. La société de paysage est venue planter les arbres et haies chez l'habitant, puis n'entretient plus rien, laisse pourrir les végétations : peu d'arbres. Nécessite d'en planter des plus grands pour casser le contexte avec le nombre de logements et futurs immeubles. »

« Je pense qu'il faut arrêter de construire de nouvelles maisions pour préserver la nature qui, il y a 20 ans, était beaucoup plus présente sur la commune. Les coins de verdure d'avant deviennent des coins bétonnés et c'est vraiment dommage. »

Un jugement défavorable

« Après avoir coupé des centaines d'arbres dans le centre de Semoy, je pense que non. »

« Non, je ne constate qu'une urbanisation croissante et dense. »

« Pas sensible car la stratégie menée est contre productive et vise à maintenir une nature humaine et peu fonctionnelle (cf ecoquartier, micro forêt, etc.). »

« Je pense qu'il faut arrêter de construire de nouvelles maisons pour préserver la nature qui, il y a 20ans, était beaucoup plus présente sur la commune Les coins de verdure d'avant deviennent des coins bétonnés et c'est vraiment dommage »

Figure13 : Verbatim (extraits) : sensibilité à la stratégie municipale. Source : Enquête projet tuteuré

2- *La nature, facteur d'attractivité communale*

Conséqence de l'appréciation positive de la stratégie municipale, la « nature » est alors considérée comme un facteur d'attraction de la commune, et plus précisément dans le choix de l'habiter. Grâce à la seizième question qui interrogeait sur son impact en terme d'attractivité, la figure 14 révèle que 92 % des sondés considèrent que la nature a joué un rôle dans leur décision ; et pour 61 % - soit deux sondés sur trois -, un rôle très important. À l'heure d'une urbanité marquée par l'importance des stratégies des individus dans leurs choix d'habiter en cohérence avec leurs modes de vie[31], ce résultat semble important à retenir.

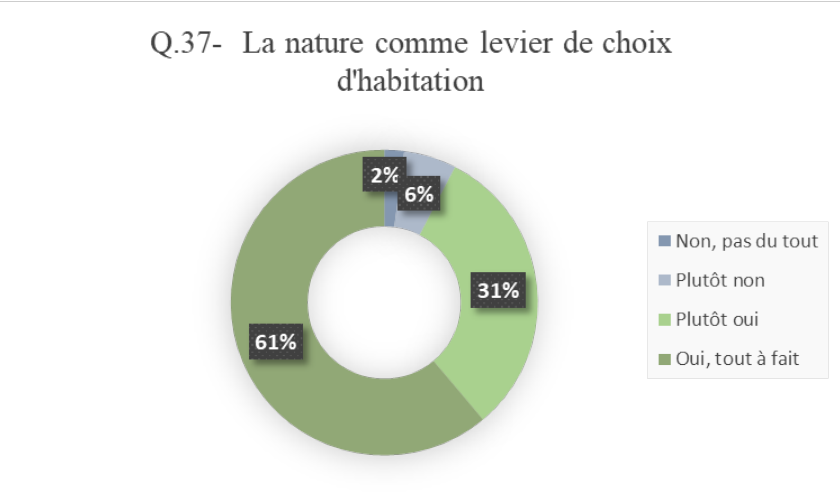

Figure 14 : L'impact de l'action municipale dans l'incitation à habiter Semoy. Source : Enquête projet tuteuré

31 Le choix d'habitation ouvre sur le thème du logement. Mais, dans une perspective élargie, il amène au concept *d'habiter* qui traduit les liens entre l'homme et l'espace. Dans les sociétés occidentales, habiter traduit un choix individuel, fait de contraintes et de libertés ; il correspond à une recherche d'adéquation entre le lieu d'habitation et le mode de vie de l'habitant. Voir J. Lévy, J.N. Fauchille, A. Póvoaz, 2018.

II- Degré de connaissances de l'action publique locale en faveur de la nature

1- Cinq actions municipales

Les douzième et treizième questions de notre enquête cherchent à mesurer le degré de connaissances et d'appréciations de l'action publique locale, que l'on peut associer à une pratique d'urbanisme durable. Dans cette perspective, nous avons retenu différentes actions menées par la municipalité et nous avons interrogé sur celles-ci : la ZAP (zone agricole protégée), l'écoquartier de Champ Prieur, la démarche « *Ciel étoilé* », le label « *Villes et Villages Fleuris* », et l'adhésion au mouvement « *Ville en transition* ». Notre approche reste classique, organisée en deux temps : demander, sous la forme d'une question fermée, si le sondé connaît l'action citée ; si la réponse est positive, interroger sur son impact dans la protection de la nature.

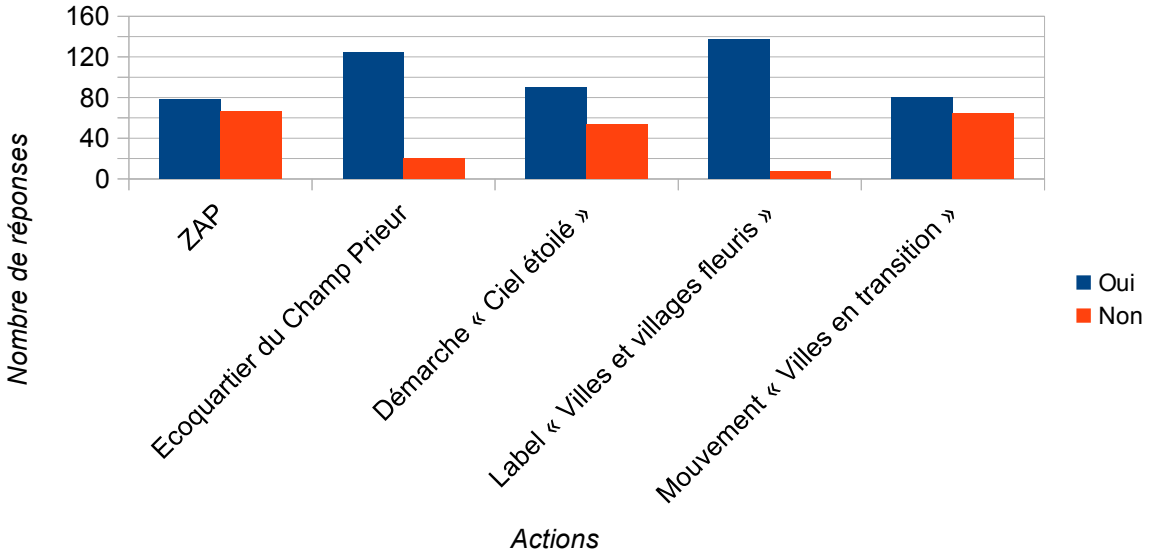

Figure 15 : Niveau de connaissances de l'action publique locale. Source : Enquête projet tuteuré

	Oui		Non		Total	
	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.
ZAP (Zone Agricole Protégée)	78	54,2%	66	45,8%	**144**	**100%**
Ecoquartier Champ Prieur	124	86,1%	20	13,9%	**144**	**100%**
Démarche "Ciel étoilé"	90	62,5%	54	37,5%	**144**	**100%**
Villes et villages fleuris	137	95,1%	7	4,9%	**144**	**100%**
Ville en transition	80	55,6%	64	44,4%	**144**	**100%**
Total	**509**	**70,7%**	**211**	**29,3%**	**720**	**100%**

Tableau 4 : Connaissance de l'action publique locale : réponses en valeurs absolues et relatives. Source : Enquête projet tuteuré

Globalement, le niveau de connaissance (Figure 15 et Tableau 4) apparaît elevé, puisqu'une majorité des réponses est donnée en faveur du « *oui* » pour l'ensemble des six actions, même si les valeurs varient de manière assez conséquente. Ce sont le label « *Villes et Villages Fleuris* » et l'écoquartier du Champ fleuri qui remportent le plus de suffrages positifs (95 % et 86 % de réponses positives, respectivement). Pour l'écoquartier, ce résultat peut se comprendre à la fois par l'importance de la construction d'un nouveau quartier, labellisé « écoquartier », mais aussi par sa visibilité géographique du fait de sa situation à proximité du centre villageois. Quant à la reconnaissance du label « *Villes et Villages Fleuris* », elle peut s'interpréter par l'ancienneté d'une action municipale, habituelle pour les collectivités locales et très médiatisée[32].

En bas de classement, se retrouvent deux actions municipales qui reflètent une ambition politique forte dans l'urbanisme durable de la commune : d'une part, l'adhésion au mouvement de « *ville en transition* », identifiée par près de 57 % des sondés ; d'autre part, la création d'une Zone Agricole Protégée, reconnue par 54 % des personnes intérrogées, soit le plus faible résultat des cinq actions. Si la relative méconnnaissance du mouvement « *ville en transition* », fondé par Rob Hopkins, peut se justifier, par la dimension internationale du mouvement et par des mots d'ordre qui ne sont pas les plus médiatiques auprès du grand public[33], la plus faible connaissance de la ZAP peut surprendre au regard du volontarisme de l'exécutif semeyen en faveur de l'agriculture urbaine. Au delà de la question de l'efficacité d'une politique de communication municipale, il s'agit peut être d'y lire une certaine indifférence envers un dossier communal - la préservation de son agriculture et la question alimentaire – qui, finalement, intéresse assez peu les habitants d'une commune périurbaine, dont les modes de vie s'avèrent assez éloignés du monde agricole et de ses enjeux.

32 La création du label « villes et villages fleuris » en France, autrefois « concours », daterait de 1959.
33 Comme la mise en place d'un plan d'actions de descente énergétique.

En position intermédaire entre ces quatre actions, la démarche « *Ciel étoilé* » est reconnue par plus de 62 % des sondés. Ce niveau de connaissance peut s'expliquer à la fois par le résultat d'une action jugée à la fois innovante à l'échelle locale, médiatisée à l'échelle nationale[34], mais aussi marquée par le contexte d'une crise énergétique qui révèle les bénéfices de l'association entre économie et écologie, et auxquels peuvent être sensibles les Semeyens.

2- Appréciation de l'action municipale sur la préservation de la nature

Pour compléter ce premier niveau d'approche de la politique municipale, une question portait sur l'appréciation, selon les sondés, de l'impact des cinq actions dans la préservation de la nature (Encart 3). Globalement, pour ceux qui les connaissaient, le jugement est favorable, mais, là aussi, avec des variations assez sensibles. Ainsi nous constatons que la ZAP recueille le niveau de jugement le plus favorable : 87 % des réponses sont positives contre seulement 10 % négatives. Cette forte proportion peut à la fois s'interpréter par son niveau de connaissance plus confidentiel, et donc peut-être plus approprié par des partisans de celle-ci, mais aussi par un intitulé, Zone Agricole Protégée, qui met en évidence l'objectif de préservation et induit, de fait, la réponse. À l'opposé, l'écoquartier du Champ Prieur ne recueille que 63 % d'avis positifs, contre 33 % d'avis négatifs, soit *grosso modo* un rapport de deux tiers sur un tiers. Cette proportion plus faible peut refléter les débats, précédemment évoqués, sur l'articulation entre ville et nature, certains considérant que, par essence, toute forme d'urbanisme, même si elle relève d'une pratique d'écourbanisme, reste contraire à la nature. Elle traduit aussi, peut-être, une insatisfaction sur la construction de l'écoquartier dont les résultats sont jugés en deçà des attentes : les remarques des sondés, lors de nos questions ouvertes, en témoignent.

Enfin il importe de souligner que, même si les avis sont globalement positifs, il reste toujours une minorité, assez conséquente, de jugements négatifs. Selon elle, ces actions ne jouent pas dans la préservation de la nature : c'est le cas de l'écoquartier, comme indiqué, plus haut ; mais c'est aussi valable pour la démarche « *ciel étoilé* » (18 % d'avis négatif), le label « *Villes et Villages Fleuris* » (22%) et le mouvement « *Ville en transition* » (25%).

34 La création de « réserves de ciel étoilé » est régulièrement évoquée dans les médias, présentés à la fois comme un projet écologique, favorable à la préservation de la bio-diversité, mais aussi touristique et de qualité de vie.

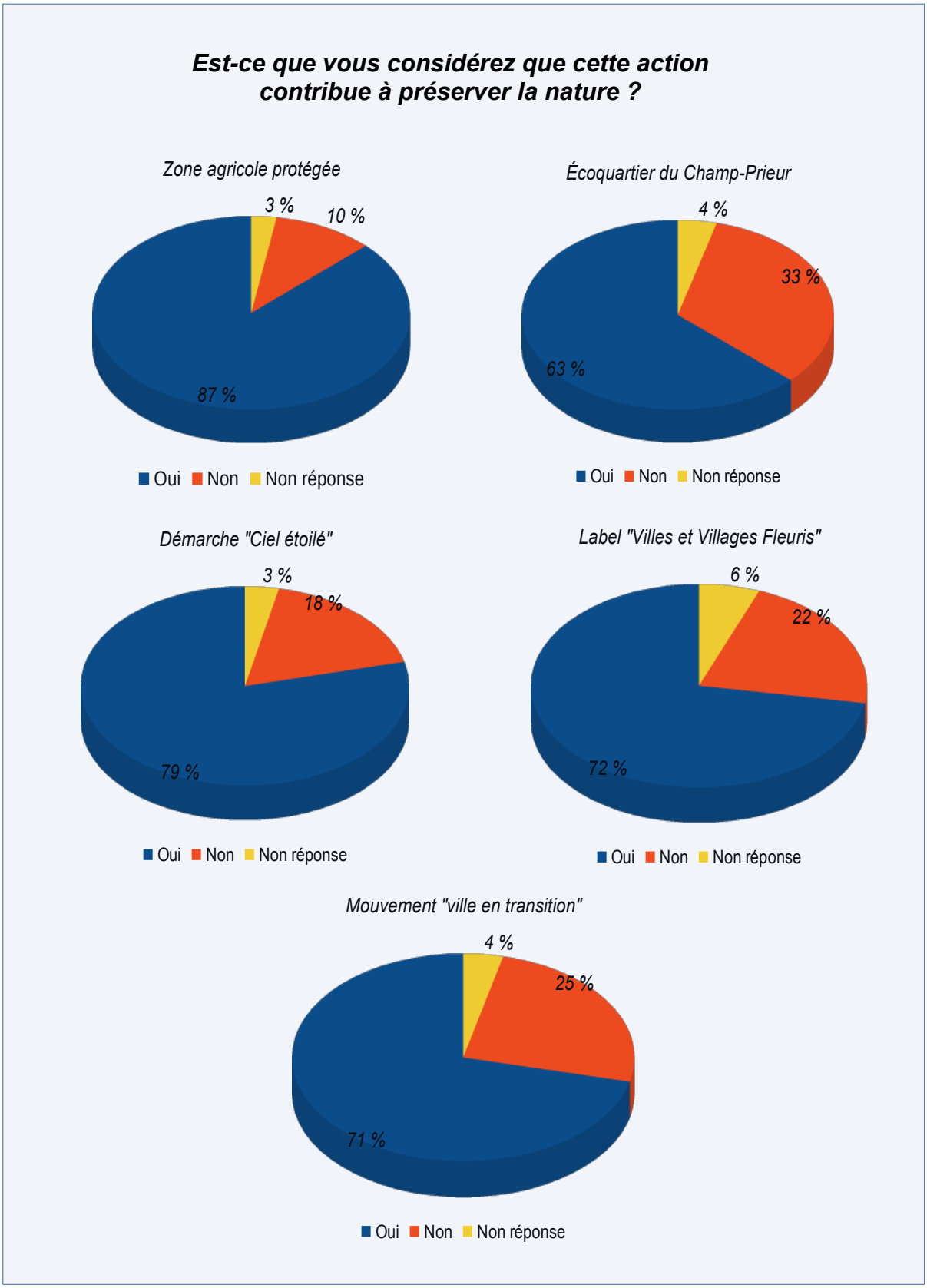

Encart 3 : Appréciation de l'impact d'actions municipales sur la préservation de la nature. Source : Enquête projet tuteuré

NB : Les réponses ne concernent que les personnes qui connaissaient l'action citée.

PARTIE CINQ

PRATIQUES ET ATTENTES

L'engagement des sociétés démocratiques dans le développement durable et l'adoption de nouvelles formes de gouvernance, appellent à la participation des habitants, plus particulièrement au niveau local, pour une meilleure prise en compte de toutes les opinions. Il est donc intéressant de préciser le lien qu'entretiennent les habitants de Semoy avec les espaces de nature de leur commune, via leurs pratiques et leurs attentes.

I- La pratique des espaces de nature à Semoy

La commune de Semoy possède un patrimoine naturel, dont l'élément le plus important pour ses habitants reste la forêt d'Orléans. Cette richesse provient également de son passé rural et agricole qui s'associe à cette une identité de « *nature* », reconnue et identifiée par les habitants. Dans tous les cas, cette proximité des espaces de nature constituent un élément important dans la vie quotidienne : 99 % des sondés sont d'accord avec la proposition qu'il est important pour eux d'avoir des espaces de nature à proximité de chez eux, dont 125 sur 144 « tout à fait d'accord »… (Figure 16)

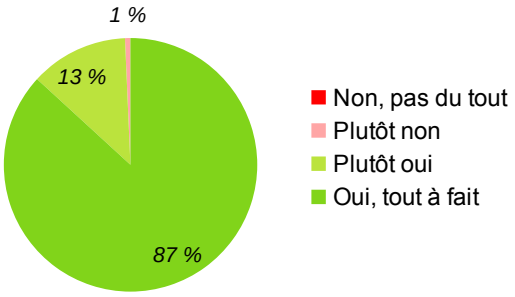

Figure 16 : L'importance de disposer d'espaces de nature à proximité de chez-eux. Source : Enquête projet tuteuré

1- La forêt : l'espace de nature le plus important

Notre enquête a interrogé les sondés sur un classement des espaces de nature selon leur importance (Figure 17), construit à partir de sept catégories d'espace. Chaque personne interrogée pouvait choisir plusieurs catégories[35]. Sans équivoque, le résultat souligne l'importance de l'espace forestier car 140 participants sur 144 (soit 97,2 % de l'échantillon) le désignent ainsi : la forêt représente l'espace de nature de Semoy considéré comme le plus important. A cette importance accordée à une catégorie de nature considérée comme la plus « authentique »[36], les personnes interrogées ont ensuite sélectionné deux autres catégories d'espace, plus modelés par l'action humaine : d'une part, « *mon jardin* », retenu par 61 sondés (42,3%) ; d'autre part, les « *espaces agricoles* », pour 57 personnes (39,6 %). Ces deux items en disent finalement long sur la représentation d'une nature qui renvoie, pour une part conséquente des sondés, à un monde périurbain fondé à la fois sur l'importance de la propriété individuelle (mon jardin), mais aussi à son héritage rural (les espaces agricoles). En conséquence, il apparaît logique que les espaces associés à des formes urbaines soient relativement moins retenus : la « *coulée verte* », la « *rue bordée d'arbres* » pour, respectivement, 34,7 et 31,2 % des enquêtés. Enfin, dans les proportions les plus faibles, l'on retrouve à la fois l'espace qui peut sembler le plus artificiel, les « *Aires de jeux* » citées 28 fois pour 19,4 % de l'échantillon, mais aussi les « *étangs* » (36 citations, soit 25 % des sondés). Cette dernière position peut surprendre dans la mesure où l'on pouvait s'attendre à ce qu'un étang, zone humide reconnue aujoud'hui d'importance pour la protection de la biodiversité, soit plus reconnu. Nous n'avons pas d'explication à proposer, si ce n'est d'envisager un déficit d'image de ces étangs dans les représentations collectives, ou d'une moindre visibilité de ces espaces sur le territoire communal.

35 Sans que, pour autant, il soit demandé un classement hiérarachique des différents lieux.

36 Dans le sens où la forêt donne l'image – à première vue -d'un espace le moins marqué par la présence humaine, dominé par le monde végétal et lieu d'habitat d'une faune encore « sauvage ».

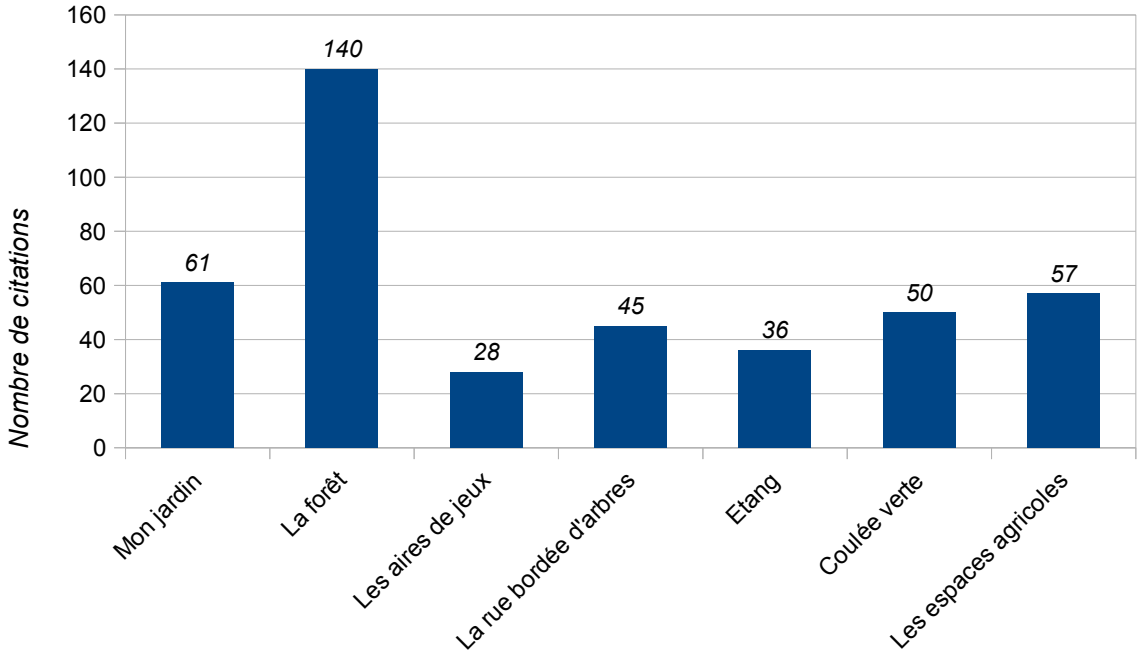

Figure 17 : Les principaux expaces de nature, par importance. Source : Enquête projet tuteuré

2- *La fréquentation des espaces de nature*

Pour approfondir les usages de la nature par les Semeyens, la vingtième question de notre enquête aborde la fréquence de fréquentation de ces espaces, depuis une échelle allant de « *jamais* » à « *une fois par jour* » (Figure 18). Les réponses indiquent que l'espace de nature le plus fréquenté reste le jardin privé, chiffre qui a priori ne surprend pas étant donnée la réalité périurbaine de Semoy[37] : près de 53 % des personnes interrogées déclarent aller au moins une fois par jour dans leur jardin, ce qui se comprend par sa proximité et sa facilité d'accès, mais aussi par sa dimension privée, voire utile (si c'est un jardin potager, par exemple). Même si elle est identifiée comme importante dans l'identité communale, la forêt d'Orléans est principalement fréquentée « *quelques fois par mois* », pour 58 citations (40,3 % de l'effectif) : on peut supposer que sa moindre accessibilité, liée à l'éloignement en distance, justifie en partie cette plus modeste fréquentation, même si elle reste conséquente.[38] Dans les fréquentations les plus faibles, on retrouve à la fois les plans d'eau et les espaces agricoles, ce

37 Pour rappel, 95 % de notre échantillon déclare disposer d'un jardin.

38 Ainsi, un seul sondé a déclaré ne « jamais » se rendre en forêt, soit la valeur la plus faible de nos résultats. On peut supposer aussi que la plus faible fréquentation de la forêt par rapport au jardin particulier s'explique non seulemant par la contrainte de son accès, mais aussi par les motifs pour s'y rendre : en gros, on n'éprouve pas nécessairement le besoin d'aller en forêt tous les jours, même si pouvoir se promener en forêt reste important…

qui peut s'interpréter comme un manque d'intérêt (plans d'eau), mais aussi leur relative inacessibilité (espaces privés et éloignés des domiciles). Enfin, les espaces qualifiés de « publics », comme les parcs, aires de jeux, présentent le profil de fréquentation le plus divers et homogène : 23 personnes interrogées y vont « *rarement* » ; 35, « que*lques fois par mois* » ; 28, « *une fois par semaine* ; 34, « *deux fois par semaine* » et 17, « *tous les jours* »…

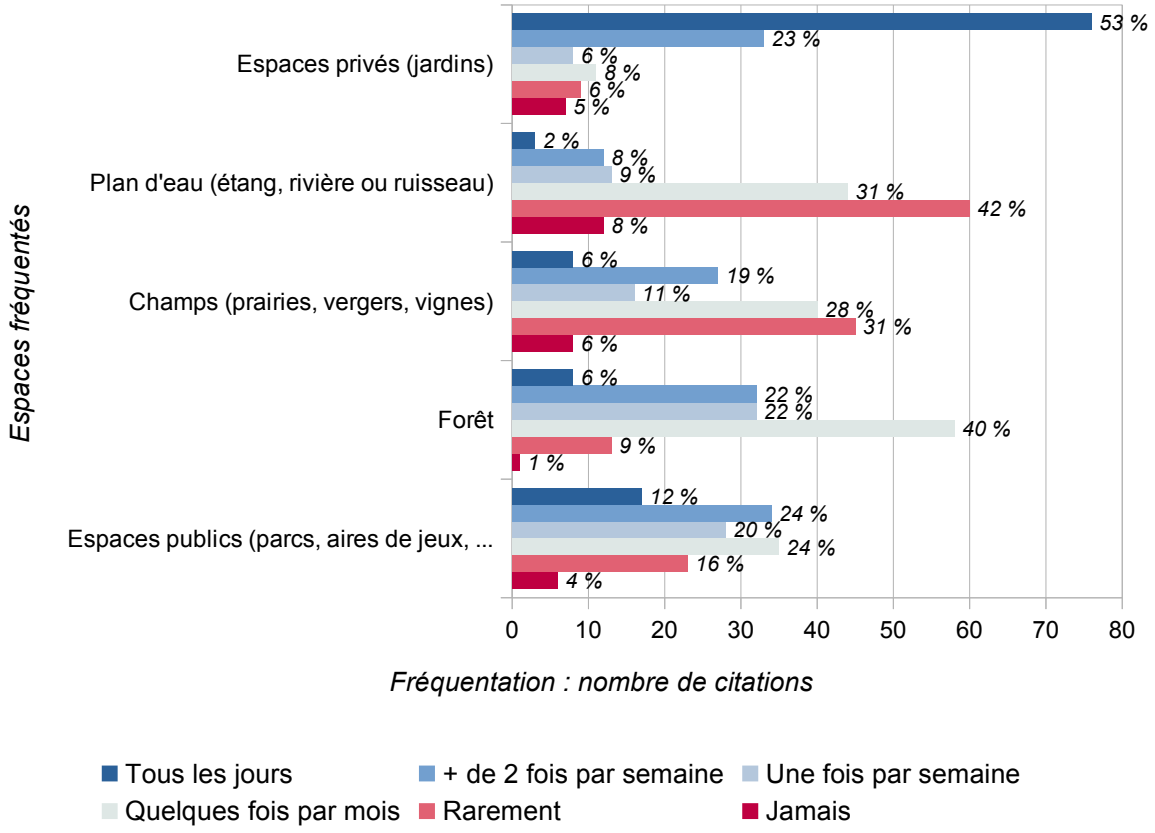

Figure 18 : Fréquentation des « espaces de nature » à Semoy. Source : Enquête projet tuteuré

NB : Les pourcentages indiquent la répartition des fréquences de fréquentation par catégorie de lieux.

Avec l'exemple de cette dernière catégorie de lieux, les espaces publics qui regroupent les parcs et les aires de jeu, on peut supposer que la fréquentation est liée à la structure des foyers, par exemple de la taille des ménages : les familles composées de trois personnes et plus, donc plutôt composés de ménages avec enfants, auront tendance à fréquenter plus souvent les espaces plus adaptés à l'accueil d'enfants. Dans cette perspective, nous avons sélectionné les ménages composés de trois personnes et plus, soit 96 sondés. Les résultats obtenus (Figure 19) montrent ainsi des comportements légèrement différents des observations

précédentes : si les espaces publics ne voient pas leur fréquentation quotidienne augmenter, on note toutefois qu'ils sont plus souvent fréquentés, du fait d'une baisse de la réponse « *rarement* ». De même, le jardin particulier montre une augmentation sensible de sa fréquentation quotidienne ; il en va de même pour la forêt. Au final, se dégage l'idée que les espaces de nature jouent un rôle plus marqué pour les ménages les plus nombreux, c'est-à-dire, très certainement, des couples avec enfants : en gros, la nature révèlerait une dimension « familiale » à travers ses pratiques.

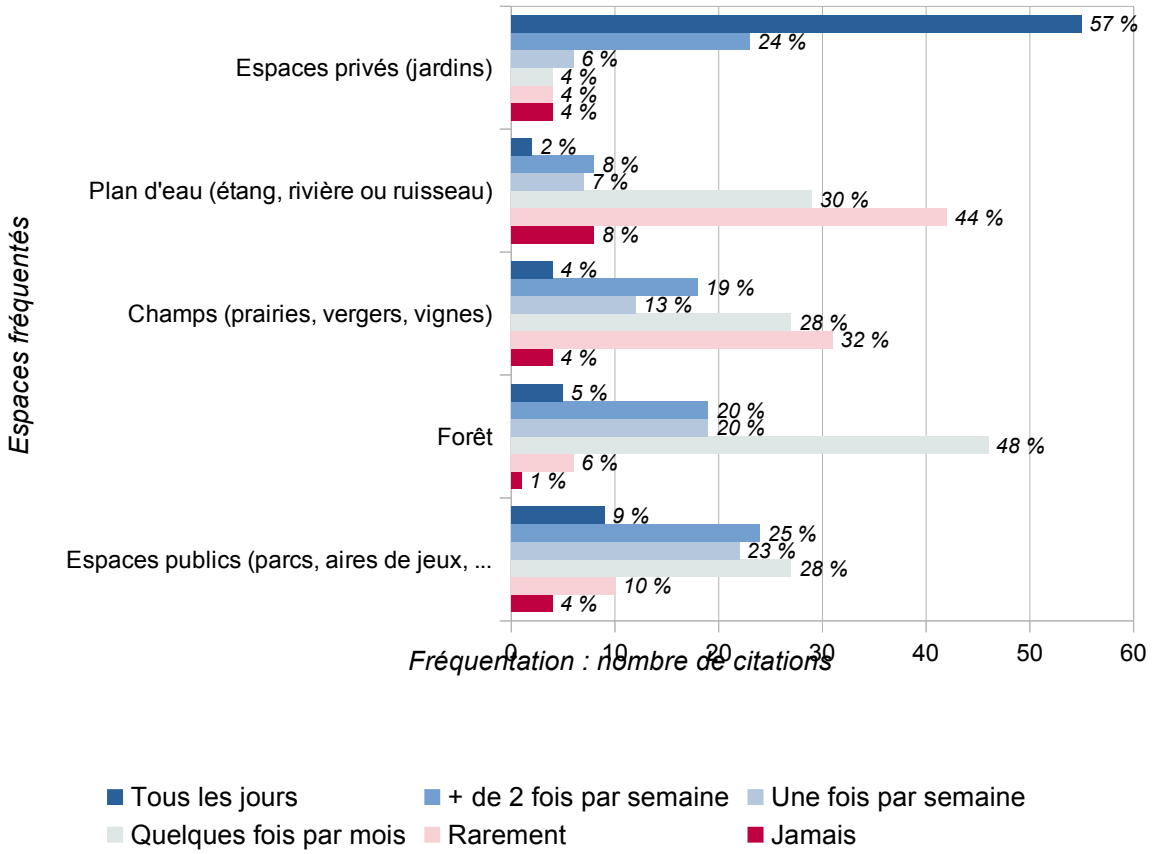

Figure 19 : la fréquentation des espaces de nature pour les ménages de plus de trois personnes. Total des sondés : 96. Source : Enquête projet tuteuré

NB : Les pourcentages indiquent la répartition des fréquences de fréquentation par catégorie de lieux.

2- L'accessibilité des espaces de nature

Comme le suggère plus haut les exemples de la forêt et des jardins privés, la fréquentation des espaces de nature dépend de leur accessibilité. La question 21 vise à mesurer celle-ci à

travers le temps nécessaire pour rejoindre ces lieux. À l'heure de la « *ville des proximités* »[39], il est intéressant d'évaluer combien ces espaces de nature peuvent être considérés proches et accessibles, dans la mesure où ils contribuent au bien-être et dispensent leurs bénéfices.[40]

La figure 20 confirme l'importance de la proximité des espaces privés, c'est-à-dire les jardins des particuliers, qui nécessitent, assez logiquement, moins de cinq minutes pour s'y rendre. Les espaces publics, ainsi que les « champs » et la forêt présentent également des valeurs qui soulignent leur proximité en distance-temps. Seuls les lieux « plans d'eau » apparaissent relativement éloignés : pour 21 % des sondés, il se situent à moins de 5 minutes ; pour 18 % d'entre eux, à plus de 15 minutes.

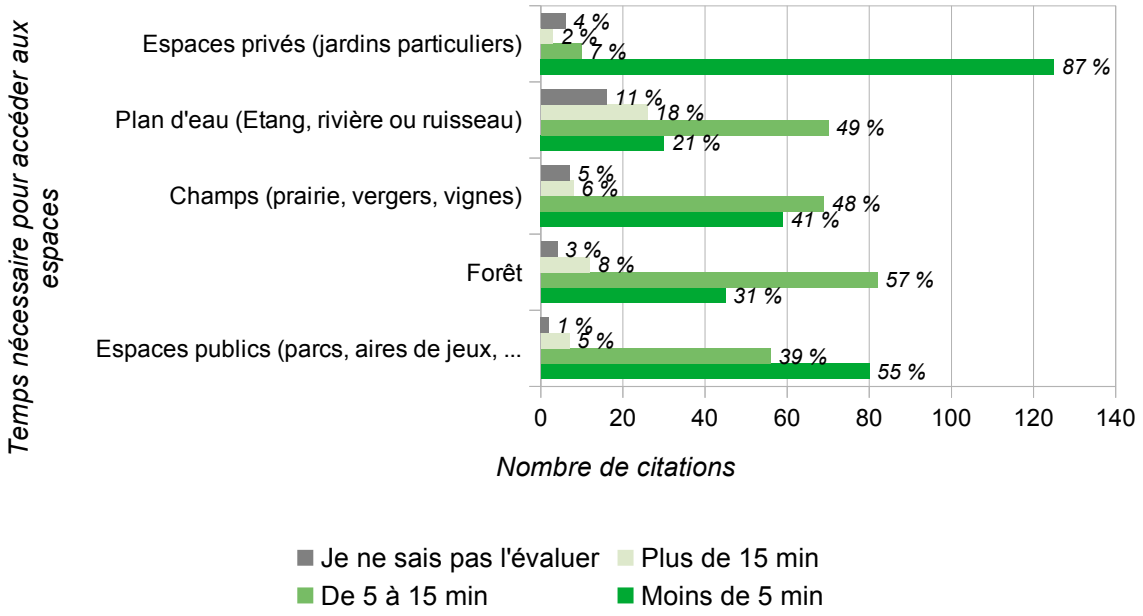

Figure 20 : Durée des temps de transport pour accéder aux espaces de nature. Source : Enquête projet tuteuré

En se réfèrant au modèle de la « ville des proximités », proposé par l'agence d'urbanisme TOPOS, et en regroupant les deux modalités correspondantes aux valeurs de temps inférieures à 15 minutes (Figure 21), on observe que la totalité des destinations sont majoritairement accessibles sous ce délai. Si les jardins des particuliers affichent le meilleur

39 Slogan de l'agence d'urbanisme d'Orléans, compris comme une agglomération construite sur un modèle de temps de transport inférieur à 15 mn entre le lieu de résidence et l'objet du déplacement. Dans les modèles d'éco-urbanisme, fondés sur des pratiques de mobilité douce (marche à pied), la proximité se comprend dans une réference inférieure à 5 mn de marche, soit approximativement une distance à parcourir de 400 m.

40 Par exemple, la fraîcheur de la forêt durant les périodes de fortes chaleurs.

résultat, les autres espaces, comme les espaces publics, la forêt et les « *champs* » présentent des valeurs situées autour des 90 %, soit neuf personnes sur dix. Seuls les plans d'eau enregistrent une valeur plus faible, proche de 70 %, ce qui peut expliquer la moindre importance, observée plus haut, de ces espaces par les Semeyens. Au total, le constat d'une proximité des lieux de nature, du moins en terme de temps-distance, peut être établi.

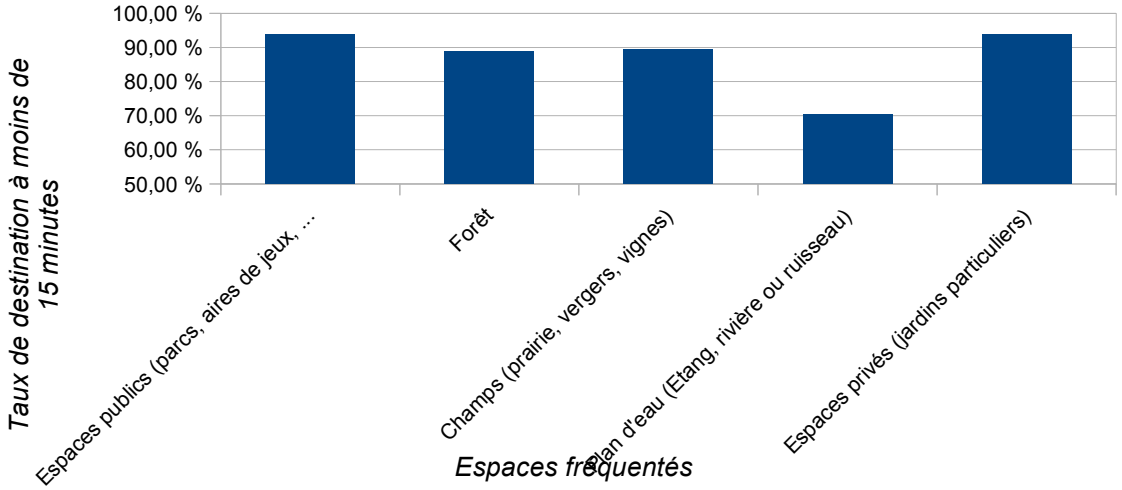

Figure 21 : Proportion des espaces de nature à moins de 15 minutes. Source : Enquête projet tuteuré

Pour préciser cet impact de l'accessibilité dans les pratiques, nous avons identifié les modes de transport (Figure 22), en évaluant les mobilités douces et actives, mais aussi l'usage de l'automobile. Sur nos 268 réponses[41], on constate que la majorité des déplacements se fait « *à pieds* ». Si l'on y ajoute une autre forme de mobilité, le vélo[42], 84 % des déplacements relèvent alors de « mobilités actives », ce qui souligne le double bénéfice de l'activité de nature, dans la mesure où non seulement elle génère des pratiques plutôt écologiques, mais favorise aussi le sport-santé… Seulement 15 % des déplacements se font en automobile. Pour compléter notre présentation, aucun sondé ne déclare utiliser les transports en commun pour se déplacer vers ces espaces de nature.

41 Chaque sondé pouvait indiquer plusieurs réponses.

42 Dans cette catégorie des mobilités actives, nous avions associé les trotinettes, mais on peut supposer que leur usage reste encore relativement modeste, et parfois peu pratique (la promenade en forêt, par exemple) par rapport à la pratique du vélo.

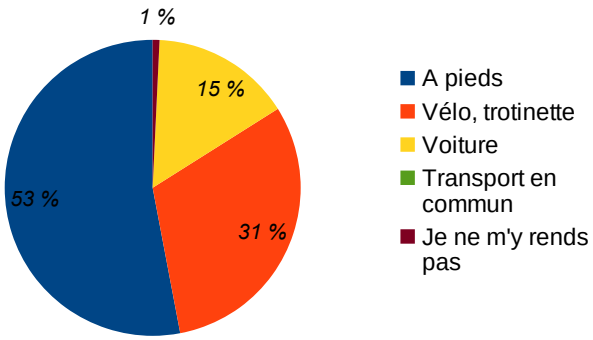

Figure 22 : Mode de transport utilisé pour accèder aux espaces de nature. Source : Enquête projet tuteuré

3- *Les motifs de fréquentations*

Liée à la fréquentation de ces espaces de nature, une partie de nos interrogations portaient sur leurs motifs, en permettant au sondé de sélectionner des activités[43] en fonction du lieu fréquenté. 660 observations ont ainsi pu être enregistrées.

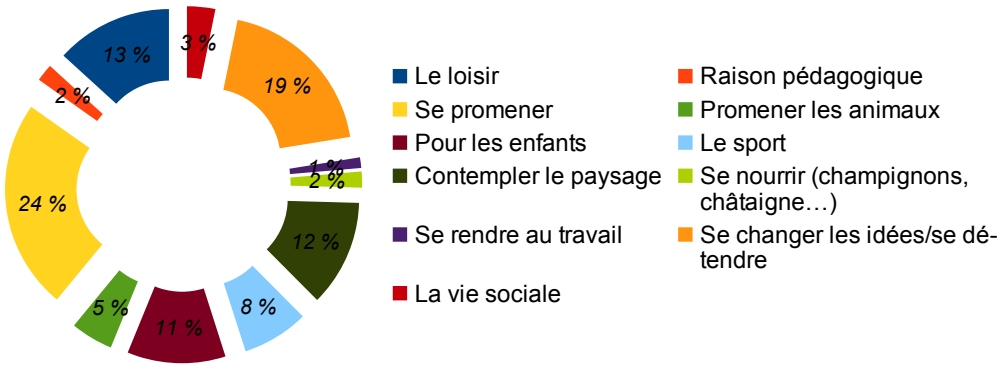

Figure 23 : motifs des déplacements sur les espaces de nature. Données globales. Source : Enquête projet tuteuré

La figure 23 présente la distribution de l'ensemble des activités indiquées. Le rôle de détente et de bien être se lit clairement avec les quatre premiers items, choisis par les sondés : « *se promener* » pour 24 % d'entre eux, « *se changer les idées / se détendre* » pour 19 %, le « *loisir* » pour 13 % et « *contempler les paysages* » pour 12 % qui ouvre aussi sur une

43 Nous avons proposé onze motifs de fréquentation, allant d'activités de loisirs à des activités que l'on peut qualifier d'utiles : loisirs, détente, promenades, activités avec les enfants, alimentaire (ramasser des champignons, des châtaignes….), activités pédagogiques, circuler pour se rendre au travail. Même si la distincition apparaît plus que difficile : ainsi, ramasser des champignons peut être considéré comme une activité utile et alimentaire (se nourrir), tout en restant principalement une activité de loisir…

perspective esthétique. Il faut attendre la cinquième position pour rencontrer un facteur qui s'en détache : « *pour les enfants* », choisi par 11 % des sondés, suivi de « le sport » pour 8 %. Les fonctions « utiles », comme « *promener les animaux* », la « *nourriture* », les « *raisons pédagogiques* », « *se rendre au travail* » n'occupent que des positions secondaires, inférieures à 5 % des réponses. Au final, les motifs de ces déplacements, principalement centrés sur les raisons de bien-être, s'accordent assez bien à la représentation du modèle : la nature est non seulement conçue comme « *idyllique* », elle est également vécue comme telle.

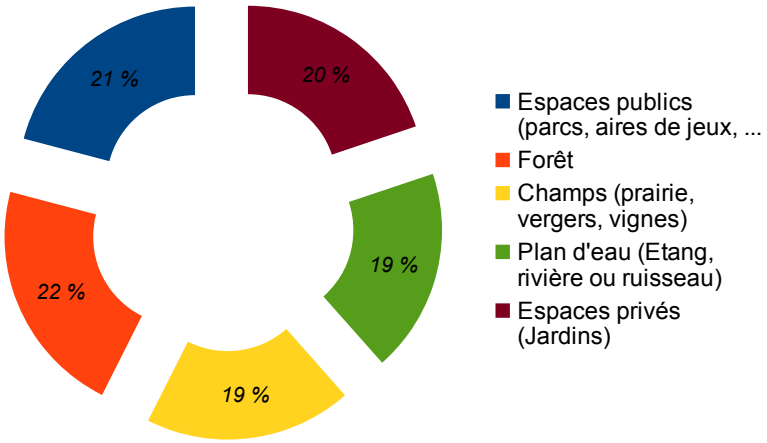

Figure 24 : les espaces de nature fréquentés pour les activités. Source : Enquête projet tuteuré

Toujours à partir des mêmes observations, ce second graphique (Figure 24) classe celles-ci sous l'angle de leur répartition géographique ; il montre une relative homogénéité dans la distribution, puisque les cinq catégories d'espace enregistrent des valeurs comprises entre 19 et 22 %. La forêt reste l'espace le plus fréquenté pour tous les motifs d'activités présentés, mais sans écraser les autres catégories d'espaces, puisque même les plans d'eau restent des lieux de fréquentation pour 19 % de l'ensemble. Ces chiffres[44] témoignent que, finalement, les différents espaces de nature constituent un cadre d'activités large et varié.

44 Notre travail ne permet toutefois que d'enregistrer le lien entre un espace de nature et l'activité : il ne mesure pas le nombre d'actes liés à cette activité. Ainsi, pour les 124 observations situées sur la cellule au croisement entre « se promener » et la « forêt », il faut comprendre que 124 sondés déclarent se promener en forêt sans que l'on sache le nombre de promenades. Cette information donnerait certainement plus d'hétérogénéité dans la pratique des activités entre les différents espaces.

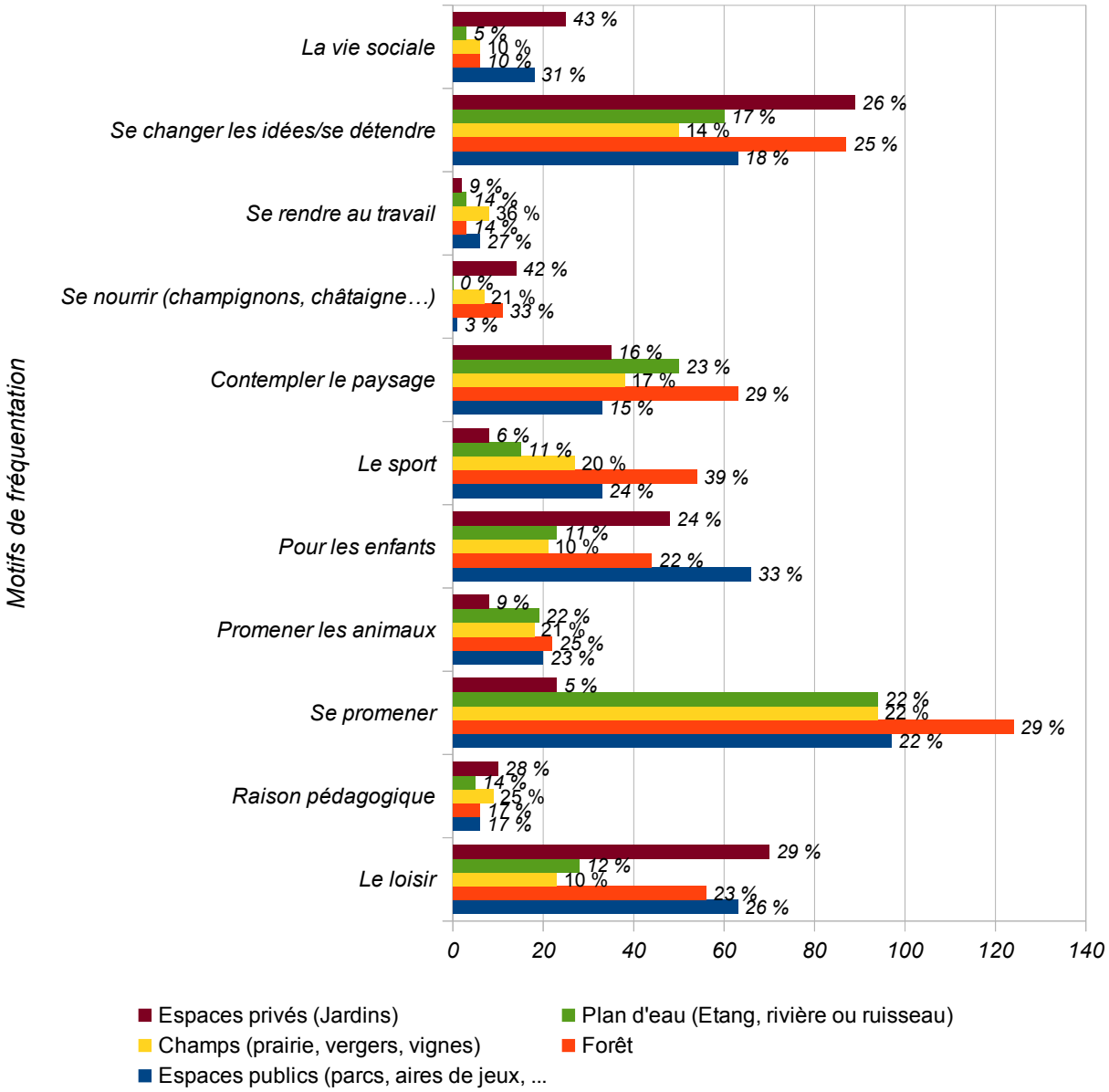

Figure 25 : les espaces de nature fréquentés selon les différents motifs d'activités. Source : Enquête projet tuteuré

NB : Les pourcentages indiquent la distribution des espaces géographiques par motif d'activité

Le croisement des deux variables (Figure 25) permet cependant de mettre en évidence une plus grande hétérogénéité dans les pratiques, entre lieux fréquentés et activités menées. Il permet également de souligner une forte corrélation (voir annexe 3 pour précisions) entre ces deux variables[45], révélant des liens très significatifs entre leurs modalités. Parmi les catégories d'activités caractérisées par une surreprésentation et qui révèlent l'importance de ces activités au sein des pratiques proposées, on soulignera les liens forts entre « *les loisirs* »

45 Le test du Khi 2, méthode statistique qui permet d'établir une corrélation entre deux variables, se révèle très significatif.

et trois catégories d'espaces : la forêt, l'espace public et l'espace privé. Pour le motif « *se promener* », l'interdépendance apparaît très significative pour toutes les catégories d'espace, sauf l'espace privé, c'est-à-dire les jardins des particuliers. Le motif « *contempler le paysage* » établit une correspondance forte avec la forêt et les plans d'eau. La corrélation entre activités « *Pour les enfants* » est également très signficative pour les jardins publics et l'espace public, c'est-à-dire les parcs et les aires de jeux… Enfin, « *se changer les idées / se détendre* » est sur-représenté pour la totalité des espaces. À l'inverse, d'autre catégories d'activités sont caractérisées par une sous-représentation dans la distribution des observations : « *se rendre au travail* », « *promener les animaux* », les « *raisons pédagogiques* », la « *vie sociale* ». Enfin le motif le « *sport* » présente un profil proche de la norme, même si il reste sous représenté dans les espaces « plans d'eau » et les jardins privés.

Si on lit cette fois-ci nos résultats à partir des différents « espaces de nature », on constate que deux espaces sont surreprésentés dans quatre motifs d'activités : premièrement, l'espace public (parcs, aires de jeux, coulée verte) pour « *les loisirs* », « *pour les enfants* », « *se changer les idées* » et « *se promener* » ; deuxièmement, la forêt pour « *les loisirs* », « *contempler le paysage* », « *se changer les idées* », « *se promener* ». Deux autres espaces enregistrent une surreprésentation dans trois motifs d'activités : les jardins particuliers, lieux privilégiés pour les « *loisirs* », les activités « *pour les enfants* », mais aussi pour « *se changer les idées* » ; les plans d'eau à la fois pour « *contempler le paysage* », « *se promener* » et se « *changer les idées* ». Cette surreprésentation des plans d'eau pour trois activités est intéressante à souligner dans la mesure où, dans nos pages précédentes, nous avons montré combien cette catégorie d'espace apparaissait relativement « périphérique » dans les représentations sociales, mais aussi dans les pratiques : cette surreprésentation suggère, *a contrario*, leurs potentialités. Enfin les « champs » sont surreprésentés pour deux motifs d'activités : « *se promener* » et « *se changer les idées* ».

Au final, ces éléments de démonstration tendent à souligner que les pratiques des espaces de nature ne sont pas homogènes. Certains espaces, comme la forêt d'Orléans et les jardins privés, soulignent leur place essentielle dans la vie d'une commune périurbaine, caractérisée par les aménités de sa situation géographique, mais aussi par la spécificité d'une société construite à la fois autour d'un mode de vie lié à la maison individuelle, mais aussi à une

structure foncière[46]. Par ces traits caractéristiques, la pratique de la nature correspond à son modèle idéologique et social : celui d'une nature pourvoyeuse de bien-être et de qualité de vie pour ces habitants, mais aussi associée à un statut social et économique, lié à la propriété individuelle et foncière.

3- L'impact de la crise Covid

Avec la pandémie de la Covid, le confinement a été vécu comme une période difficile pour nombre de nos concitoyens, privés d'accès aux espaces extérieurs de leurs domiciles ; il a été aussi ressenti comme une source d'inégalités, en raison des différences de confort des logements (la taille de ceux-ci et, surtout, la présence de jardins privés). À la sortie de la crise, pour nombre d'habitants, il s'agit alors d'adapter leurs espaces de vie (aménagement intérieur pour le télétravail), mais aussi de rechercher un accès plus facile à la nature, perçu comme cadre de liberté, d'espace et de santé. Par ailleurs, cette crise a eu une conséquence plus heureuse pour les citadins, celle de révéler la présence d'une nature que nombre d'entre eux considéraient comme absente de nos villes : soudain révélée et médiatisée[47], sa présence questionne ses liens avec la ville pour penser le devenir des sociétés humaines.

Même si les habitants de Semoy bénéficient dans leur majorité d'un accès à un jardin privé, il nous a donc semblé judicieux de les interroger sur l'impact de la crise Covid dans leur regard sur la nature. Deux questions étaient proposées : la première concernait l'impact du Covid sur leur regard lié à la « nature »[48] ; la seconde, l'importance de celle-ci à proximité de chez eux, du fait de la crise sanitaire.

La figure 26 apporte ainsi un premier résultat, à savoir que si la crise Covid a influencé le regard quant à la nature, cet impact reste limité : même si 47 % des sondés estiment que leur regard a évolué, 51 % des personnes interrogées déclarent celui-ci inchangé.

---

46 Bien que l'enquête ne pose pas directement la question du statut d'occupation des logements, on sait que la majorité des ménages résidants sur Semoy sont propriétaires de leur logement. Sur 1 298 logements recensés en 2020 par l'INSEE, 1 033 sont occupés par leurs propriétaires, soit 79,6 % des logements. Source : INSEE, RGP 2020.

47 Les fameuses images d'une faune sauvage se réappripriant l'espace public (trottoirs, parcs urbains, cimetières).

48 Malheureusement nous n'avons pas été au-delà dans ce questionnement, dans la mesure où notre enquête par internet n'interroge pas sur la nature de ce changement de regard sur la nature. Notre enquête dépassait la soixantaine de questions et nous ne souhaitions pas produire un questionnaire trop lourd à renseigner pour les sondés, qui risquait de les inciter à abandonner leur participation. Cette question mériterait un approfondissement.

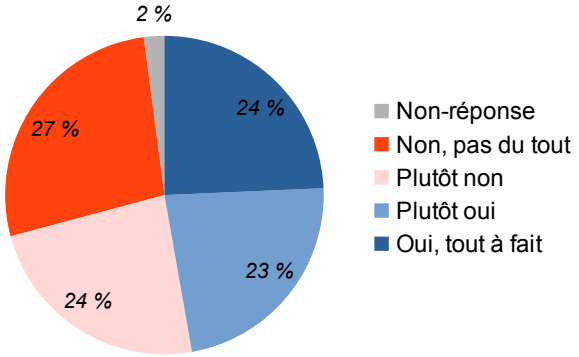

Figure 26 : Est-ce que la pandémie du Covid-19 et le confinement vous ont fait évoluer votre regard sur la « nature » ? Source : Enquête projet tuteuré

Si l'impact de la Covid ne semble pas avoir été déterminant dans un changement de regard sur la nature, il se révèle plus influent à travers notre seconde question, relative à la prise de conscience de l'importance de la nature à proximité de chez eux : 68 % des sondés sont d'accord avec cette proposition, dont 47 % tout à fait (Figure 27).

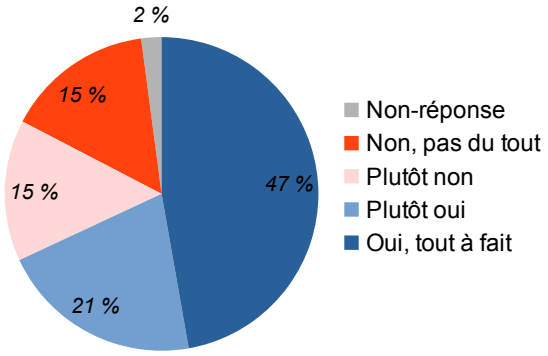

Figure 27 : Est-ce que la pandémie du Covid-19 et le confinement vous ont fait réaliser l'importance des espaces de nature à proximité de chez vous ? Source : Enquête projet tuteuré

Au final, malgré le caractère assez sommaire de ces questions, il semble que la crise Covid a eu impact dans le rapport des Semeyens avec la nature, non pas majoritairement dans leur représentation de celle-ci (même si 47 % des sondés déclarent avoir évolué sur leur regard), mais dans l'importance qu'ils accordent à sa proximité. On peut supposer que la crise Covid, par la qualité du bâti (maisons individuelles avec jardins) et les aménités géographiques de la commune (proximité de la forêt[49], importance des espaces publics dédiés à la « nature »,

49 On suppose que cette proximité a joué un rôle important lors des périodes de confinements, dans la mesure où la forêt se situait dans le périmètre autorisé des déplacements.

comme la « coulée verte ») conforte le sentiment de satisfaction des habitants dans leur choix résidentiel.

II- Les souhaits de nature : entre attentes et suggestions

Le dernier développement de ce travail est consacré aux souhaits exprimés par les personnes interrogées. Deux questions « ouvertes » étaient posées lors de notre enquête, et même si les réponses, à bien des égards, peuvent apparaître similaires, elles se révèlent complémentaires. La première question concerne les attentes des sondés quant à l'offre de nature : elle permet d'aborder les manques ressentis quant à l'action publique sur le territoire communal. Quant à la seconde question, elle place le sondé dans une posture plus proactive, celle de la proposition d'actions liée à sa situation d'habitant.

1- Les attentes

Portant sur les attentes[50], la première question fournit un ensemble de positionnements que l'on peut regrouper en plusieurs ensembles. Dans notre présentation, il n'y a pas de hiérarchisation de celles-ci (Figure 28). Trois groupes d'idées se dessinent.

Un groupe d'idées porte sur le désir de protéger la nature au sein de la commune : celle-ci est perçue comme fragile, voire menacée ; il convient donc de la préserver. Ce souci de préservation ne se réduit pas, pour certains, à un simple statu quo : il s'agit aussi d'étendre cette protection et de la renforcer, voire d'étendre l'emprise de la nature sur la commune.

Pour y parvenir, un autre groupe se dégage : les solutions pour parvenir au résultat recherché. Schématiquement, il se divise en trois sous ensembles de propositions. Celui de la « végétalisation » ou, plus largement, d'une plus grande place du végétal sur le territoire communal, matérialisé par la plantation d'arbres, la préservation des vergers, la protection et la mise en valeur des espaces forestiers… Très présent dans les propos des sondés, une autre proposition consiste à limiter l'urbanisation, soit en interdisant la construction de lotissements ou de nouvelles maisons, soit en préservant le modèle périurbain actuel avec ses traits morphologiques, par le refus de la densification et, plus anecdotiquement, par la limitation de la place de l'automobile. Enfin un ensemble de solutions s'interprète comme la demande

50 Plus précisément, la question était posée ainsi : « quelles sont vos attentes par rapport à la place de la nature sur la commune ? »

d'une plus grande ambition dans une « politique de nature » et, plus largement, du développement durable de la commune. Dans cette perspective, les attentes sont celles d'une meilleure prise en compte des dispositifs de concertation avec les habitants, de plus de pédagogie, de lutte contre les incivilités ou encore d'actions en faveur des mobilités douces. Dans ce dernier groupe d'idées, il apparaît clairement que la question de la « nature » ne se réduit plus à sa seule dimension environnementale et qu'elle s'inscrit dans une conception plus globale du territoire semeyen et de son devenir, notamment fondée sur une plus grande participation et implication de ses habitants.

Le groupe d'attentes, que nous qualifions de « *changer de politique ?* », se construit à partir de propos critiques, voire sévères sur l'action locale ; derrière la critique, se devine une insatisfaction relative à l'approche de la nature et à son mode de gestion (faire plus simple, une nature laissée à l'abandon).

Au final, l'idée d'un *statu quo* à trouver ressort de ce thème des attentes exprimées, affichant le désir de maintenir l'identité « *rurale* » et « *villageoise* » de la commune et en contenant son modèle d'urbanisation (densification, compacité…). Dans les propos recueillis, il apparaît en effet que les sondés se révèlent très sensibles aux formes d'urbansisation qu'a prise, selon eux, la commune avec de nouvelles constructions. À ce titre, l'éco-quartier du Champ-Prieur est souvent cité et apparaît comme un point de désaccord entre les habitants, qui pour certains, le considèrent comme une bonne initiative, alors que, pour d'autres, le jugement est plus critique. De fait, l'opinion très partagée est que la commune doit arrêter ces multiples constructions qui la « dénaturent ». Dans cette perspective, la phrase « *si nous avons souhaité habiter une commune avec beaucoup de construction et moins de nature, on aurait habité Orléans* » prend tout son sens et montre à quel point cette urbanisation, à travers de nouvelles constructions, inquiète les habitants. Ceux-ci estiment que la protection de la nature devrait mieux prendre en compte leurs inquiétudes relatives à la perte de ce qui fait le caractère « rural » de Semoy.

Quelles sont vos attentes par rapport à la place de la nature sur la communes ?

Groupe d'idées : poursuivre et protéger

« La préserver »

« Que l'on continue à les protéger »

« La commune travaille dans le bon sens »

« De poursuivre les efforts en matière de biodiversité »

« Continuer dans la valorisation de l'environnement et donc de la nature »

« Essentielle pour une qualité de vie »

Groupe d'idées : proposer des solutions

1- Végétaliser

« Plus de verdure »

« Augmenter le nombre d'arbres »

« végétalisation des espaces "vides", du végétal devrait être visible depuis la fenêtre de chacun,garder des zones de friche, favoriser la circulation piétons/vélo via des voies vertes »

« Accrobranche dans les arbres (Arthur, 8 ans) , verdure dans la cour de récréation, préserver les espaces vides de constructions (chemin ou il y a de nombreux terrain avec arbres entre Semoy et pharmacie de l'avenue Gallouedec), interdire les motos dans la forêt ou mettre une caméra en forêt pour les repérer (Arthur 8 ans), plantations partagées avec les enfants »

« Que le caractère arboricole de Semoy soit maintenu »

« Préserver les forêts et petites forêts même privées, champs, qui nous on fait choisir cette commune il y a 11 ans »

2- Limiter l'urbanisation ou conserver le modèle actuel

« Moins de construction »

« Arrêter les constructions, trop de destruction de vergers et de forêts.

« Moins de constructions et de place à la voiture »

« Ne pas construire de nouveaux logements »

« arrêtez de construire des lotissements partout »

« arrêter l'extension du béton (lotissement) »

« Arrêter de construire des lotissements, ça dénature Semoy »

« Stopper l'urbanisation et préserver les espaces verts restants »

« Maîtriser l'urbanisation qui a trop augmenté sur la commune ces dernières années »

« Urbanisation réfléchie et limitée ; respect des espaces naturels »

« Moins d'urbanisation groupée ! Plus de verdure pour les animaux sauvages »

« Garder le charme des maisons avec haie et jardin et ne pas construire des maisons accolées les unes aux autres. »

3- Plus d'ambition

« Faire toujours plus »

« Toujours plus d'espace verts »

« Continuer d'augmenter la place de la nature dans votre ville »

« Aménager mieux les plans d'eau (étang de la Beulie) très sale pas entretenu »

« Valoriser les abords des étangs et rivières très peu mises en valeur à ce jour ».

« Que tout ce qui est installé déjà soit préservé… chouchouté… et peut-être de planter un arbre plutôt que un buisson… »

« Conserver les endroits « sauvages » et limiter les constructions de lotissements. Améliorer les voies (pistes cyclables/trottoirs) et réfléchir au traffic de l'avenue Gallouedec pour favoriser les transports écolo (a pied ou à vélo) car actuellement le nombre de poids lourds rend cette avenue difficile voire dangereuse pour circuler à vélo ou à pied »

« J'aimerais plus de lieux aménagés afin de pouvoir encore mieux en profiter. Habitant en appartement, c'est essentiel pour moi. J'aimerais également voir plus d'initiatives sur les espaces publics liés à la réduction/recyclage des déchets, une sensibilisation par rapport aux incivilités (crottes de chien, mégots de cigarettes, détritus) et peut-être également plus d'occasions pédagogiques de découvrir ou redécouvrir la nature (indiquer les espèces d'arbres, par exemple, la population animale la plus présente sur la commune, etc.) »

« Des réunions de quartiers sur la place de la nature pour recueillir les idées de chacun sur ce qu ils souhaitent pour leur cadre de vie »

Groupe d'idée :Changer de politique ?

« Faire des choses simples »

« La nature est un objet très politique et peu d'actes »

« Une gestion maîtrisée et intelligente de la place de la nature. Ne pas tomber dans une forme d'écologie punitive dont l'effet sera inverse à l'objectif. »

« Plus d'arbres à la Zac du champ prieur, arrêt de l'obligation des diversite de plantations exigés par la mairie, réhabilitation des haies devant la clôture des habitants, nettoyage de la végétation à la Zac du champ prieur et surtout des canalisations bouchés par les mauvaises herbes »

« Arrêter de dire que la nature est importante quand on vois comment c'est géré dans les pseudo ecoquartier. Ne pas s'occuper du développement de la nature en zone urbaine n'est pas lui rendre service »

Figure 28 : Verbatim (extraits) : « Quelles sont vos attentes par rapport à la place de la nature sur la commune ? » Source : Enquête projet tuteuré

2- Les suggestions

Les suggestions fournies par les sondés sont étudiées à travers le verbatim et leur analyse textuelle, dont nous présentons les principaux extraits (Figure 29). Elles peuvent être organisées en trois axes qui, comme dans la partie précédente, ne sont pas hiérarchisés.

Un axe de suggestions peut être présenté sous l'angle des « améliorations à apporter aux aménagements de la commune » ; que nous divisons en deux thèmes. Celui des « *mobilités* » souligne l'importance qu'accordent les sondés aux enjeux de mobilité douce dans la valorisation de l'espace communal (les étangs, la rivière…) mais aussi en faveur de pratiques du sport-santé. Celui que nous qualifions de « *valorisation du territoire communal* » ouvre sur des perspectives plus diverses qui mettent en avant le territoire communal, perçues à travers ses potentialités et ses ressources (valorisation du bio, de la forêt…). Il est intéressant de relever que, pour un sondé, la perspective d'une commune qui doit prendre le virage du bio (pas de produits phytosanitaires) doit aussi se matérialiser dans les pratiques agricoles mises en place sur son périmètre communal.

L'axe « *gèrer* » regroupe un ensemble de suggestions qui portent, comme son nom le suggère, sur la gestion du territoire communal. Il relève d'un registre plus critique que le précédent, puisque l'on y lit à la fois des remarques sur l'entretien des espaces verts, et

notamment de leurs manques, mais aussi, plus politiques, sur la question de la participation des habitants dans la gouvernance du territoire. Pour un certain nombre de sondés, la question de l'écoute des habitants, de la concertation, voire de leur association à des démarches de projets, doit être améliorée.

Enfin l'axe « *urbanisation* » relève de propositions relatives au modèle d'urbanisation de la commune. L'on y retrouve deux idées déjà développées précédemment : limiter la croissance urbaine et végétaliser la commune. Dans le désir de limitation, on peut l'interpréter, au-delà du rejet d'une certaine morphologie urbaine (immeubles, lotissements), le souci de ne pas accueillir de nouveaux habitants, expression peut être d'une logique d'entre-soi et de refus de l'autre.[51] Quant à la végétalisation, on notera, outre le souhait de planter plus d'arbres ou d'améliorer leur entretien, les propositions de préservation, à l'échelle de la métropole, de la forêt, ou encore de la création de mini-forêts urbaines.

Si vous avez des suggestions, quelles seraient-elles ?

Améliorez les aménagements de la commune

1- Favoriser les mobilités

« De vraies pistes cyclables pensées et surtout pas le long de route avec les voitures »

« Dégager un chemin le long de la rivière et autour des étangs »

« Penser aux poussettes/fauteuils roulants en terme d'espace sur les trottoirs (parfois insuffisants : nous sommes obligés de descendre sur la route. Je pense notamment à la rue du Bignon, mais pas que, où les voitures se gardent sur le trottoir empêchant de circuler en toute sécurité) et au revêtement. Sans plébisciter du goudron, j'imagine un revêtement plus agréable, moins "empêchant". J'apprécie les toilettes publiques gratuites proche de ces lieux de ressourcement. Serait -il envisageable de prévoir de quoi changer les bébés, ce qui est bien pratique quand on part en balade... »

« Remettre au gout du jour le parcours santé la ou il était actuellement. »

2- Valoriser le territoire communal

« Être une ville basée sur le bio et la nature (produits locaux, composteur, réservoir d'eau…)

« Accrobranche dans les arbres, verdure dans la cour de récréation, préserver les espaces vides de constructions (chemin ou il y a de nombreux terrain avec arbres entre semoy et pharmacie de l'avenue gallouedec), interdire les motos dans la forêt ou mettre une caméra en forêt pour les repérer (Arthur 8 ans), plantations partagées avec les enfants »

« La création d'un vegetri réservé aux habitants avec une redistribution des engrais verts non utilisé par la commune et ses habitants (feuilles, branchage ..) afin de les revaloriser au sein de nos jardins potagers. D'autre part, la mise en place de récupérateur d'eau si ce n'est pas le cas sur les toits de la municipalité (Ecole,

51 Ce qui correspond assez logiquement au modèle d'urbanisation périurbain qui, en suivant les écrits de chercheurs comme Jacques Lévy, traduit un gradient d'urbanité relativement faible. Par gradient d'urbanité élevé, Jacques Lévy entend des espaces à forte densité de peuplement et caractérisé par un fort rapport à l'altérité, du fait de leurs possibilités d'interactions nombreuses et diverses (par exemple, dans l'hypercentre historique d'une ville). Ce rapport à l'altérité est soit recherché (par exemple par le choix d'habiter en centre-ville, parce que perçu positivement), soit évité (choix d'habiter dans des zones à plus faibles densités, dont les espaces périurbains), parce que perçu négativement ; d'ou un gradient d'urbanité faible. Voir Lévy, Fauchille et Póvoas (2018)

bibliothèque, gymnase, centre de loisir…) afin de les utiliser par la commune ou les habitants ne disposant pas de la possibilité d'en mettre en place (toiture en vitro ciment notamment) »

« Plantation de petits fruits dans les différents petits espaces de verdure sur toute la commune, massifs de fleurs vivaces pour fleurir sur quatre saisons, nichoirs à chauve souris/oiseaux, impliquer les écoles sur la préservation de la nature dans la commune, école à l extérieur, limiter/règlementer l éclairage privé nocturne, garder/aménager le plus possible d'espaces de repos/jeux dans des îlots verts (bancs? avec petites tables?) »

« Interdire les produits phytosanitaires de synthèse sur la commune, même pour l'agriculture »

Gérer

1- La question de l'entretien des espaces verts

« Augmenter et entretenir les espaces de verdure ainsi que leur accès. Nettoyer les trottoirs des mauvaises herbes »

« Adapter le nombre de jardiniers aux zones d'espaces verts »

« Avec l'augmentation de la surface d'espaces verts, l'entretien ne suit pas. Plus de jardiniers seraient nécessaires. »

« Peut être augmenter les subventions pour acheter des tondeuses. »

« Sanctionner les maîtres.sses de chiens qui prennent les espaces verts des crottoirs. limités la plantations de plantes les plus allergènes. »

2- La question de la concertation et du projet

« Moins de communication et plus de concret »

« Écoute et concertation »

« Prendre toujours en compte l'avis des habitants »

« Une vraie concertation, au moins de quartier, avant la réalisation d'un projet. Pas une simple « information » qui n'est pas toujours suivie du contrôle de la réalité ».

« Appliquer les règles de projet (Ex : écoquartier qui n'en est pas un au vu des non-respects de PLU, ni des intégrations nouvelles de technologies d'un bon écoquartier »

« Sensibiliser plus les Semeyens, Semeyennes »

L'urbanisation

1- Limiter la croissance urbaine

« Moins d'urbanisation »

« Vigileant à l'urbanisation »

« Plus d'espace vert, moins de construction. Attention à la hauteur des constructions »

« Garder le seuil actuel du nombre d'habitants et revoir la limitation de vitesse car la commune est de plus infestée de nouveaux résidants et de chauffards transitant par la commune »

« Prendre en compte les recommandations de l'IBC de 2016; plus de zone de libre évolution (fossé du fond de la valiniere, communiquer sur la gestion effectuées, prendre en compte les atouts du territoire sur le volet ecologique (faune, flore, habitat), etc... »

« Il y a d'autres moyens de gagner de l'argent que de faire construire des habitations, maintenir les forêts, champs et vignes qui sont au centre des habitations »

« Limiter la voiture, écogestes »

2- Végétaliser

« Plantez plus d'arbres »

« Plus d'arbres dans les rues »

« Préservez les forêts en protégeant les zones au niveau du Plum »

« Création de plus de « mini-forêts » comme celle rue de Luxembourg (création récente) »

« Plantation d'arbres, conseils sur les coupes (dates, méthode) ; bourse aux plantes entre habitants »

« Revoir la politique de taille des bosquets. Remplacer et replanter les arbres »

« Replanter dans les lotissements plus anciens des buissons, arbustes qui ont été coupés »

« Laisser des espaces verts le plus possible au centre du village »

Figure 29 : Verbatim (extraits) : « Quelles sont vos suggestions ? » Source : Enquête projet tuteuré

L'analyse textuelle de ce même corpus permet de compléter nos observations. Par ordre d'importance dans les citations, la figure 30 révèle les principales idées que l'on peut saisir dans l'analyse lexicale des suggestions. Si l'on retrouve les idées que nous avons relevées à travers le verbatim (l'importance des arbres et de la végétalisation ; les encouragements à poursuivre ; la limitation de la croissance urbaine ; le rôle des habitants), d'autres, plus nouvelles, se lisent. Ainsi les mots-clefs « *rue* » et « *école* » suggèrent l'importance de l'espace public communal et du rôle de l'éducation dans la place de la nature.

Figure 30 : Analyse textuelle. Si vous avez des suggestions, quelles seraient-elles ?

NB : Le graphique est réalisé à partir de 81 observations sur les 144 participants (56,1 % de l'échantillon). Les principales idées sont établies à l'aide de l'analyse lexicale et sémantique. Ces idées générales sont illustrées par le nuage des mots-clés les plus fréquents (la taille indique la fréquence). Source : Sphinx Online.

Par ailleurs, en sélectionnant les positions des sondés selon leur opinion relative au caractère conciliable ou inconciliable du lien entre ville et nature (Annexe 4)[52], l'analyse textuelle montre que les personnes qui se rattachent au contexte « *difficilement conciliable* », sont plus enclines à suggérer une limitation de l'urbanisation, dans le sens où le verbe d'action « *limiter* » apparaît central dans les mots-clefs ; à l'inverse, pour les sondés favorables ou très favorables à la posssibilité d'une conciliation, les suggestions se tournent plus vers des actions en faveur du développement de la nature en ville. On note ainsi que, pour le contexte favorable, les mots-clefs les plus fréquents portent sur « *arbre* », suivi de

52 Afin d'alléger notre dossier, les figures relatives à cette analyse textuelle croisée en fonction du contexte lié à la variable « rapport ville / nature conciliable ou inconcilialbe » ont été placées en annexe.

« *espace vert* » et « *habitant* » ; les verbes d'action cités reprennent les mots-clefs de « *continuer* », « *planter* », « *construire* ». Quant au contexte qui repose sur le jugement le plus favorable à la conciliation entre ville et nature, les mots-clefs n'évoquent plus de soucis de limitation, mais sont tous tournés vers des actions en faveur de l'espace public et de la place de la nature au sein de celui-ci. Ainsi, le mot-clef « *rue* » apparaît central dans la distribution, accompagné des termes « *commune* », « *école* », « *espace vert* » et du verbe d'action « *planter* ».

Au final, deux visions du territoire communal semblent se dessiner : soit la perspective d'une commune protégée, voire « figée » dans sa dimension végétale, avec une urbanisation contrôlée et limitée ; soit une vision plus dynamique – et innovante - de l'articulation entre ville et nature, fondée sur le rôle du végétal mais aussi d'une plus grande intrication entre les deux mondes, soit à travers les aménagements (plantation), soit à travers un rôle plus actif des habitants (éducation) dans ce projet.

Éléments de conclusion

Au terme de ce projet tuteuré, consacré aux représentations sociales de la nature par les habitants de Semoy, plusieurs éléments de conclusion peuvent être proposés.

Primo, la nature représente une valeur importante aux yeux des habitants, à la fois par le modèle qu'elle représente, par les pratiques qu'elle génère, mais aussi par son importance comme facteur d'identité et d'attraction du territoire communal. Si l'on constate que la nature est représentée et pratiquée différemment selon les individus, en fonction de facteurs personnels (l'âge, le nombre d'années de résidence…), sociaux et économiques, mais aussi culturels, propres à chacun, un modèle global se dessine, celui d'une nature idyllique, source de bienfaîts et de qualité de vie. Dans ce modèle, l'élément privilégié reste l'espace collectif de la forêt, cadre d'aménités pour les habitants, mais aussi d'un monde végétal et animal, loin de l'homme. Il s'associe aussi à l'idéal d'un monde rural et villageois, source d'identité ; il se réfère enfin à l'espace privé et intime, celui du jardin lié au monde pavillonnaire. Non seulement inscrite dans le monde idéel des représentations, la nature participe également du monde vécu, à travers les pratiques de ses habitants : sa proximité, notamment liée à la présence de la forêt d'Orléans, mais aussi la diversité des usages qu'elle offre, lui confèrent une place importante dans l'espace de vie des Semeyens. Dans ce contexte, la nature et ses espaces sont considérés comme des attouts et des facteurs d'attractivité pour la commune.

Secundo cette nature ne se conçoit pas dans une opposition à la ville. Si une certaine vision rousseauiste transparaît dans quelques propos (« *la nature est bonne ; la ville est mauvaise par essence* »), la majorité des sondés considère que nature et ville sont conciliables, avec une gradation dans cette articulation : soit difficile, du fait des contradictions des « deux mondes », soit possible, voire souhaitable, au regard des défis envionnementaux auquels sont confrontées nos sociétés, et des solutions qu'elle peut fournir[53]. En ce sens cette conception d'un « entre deux » entre ville et nature nous semble significative du système de

53 Par exemple, la végétalisation de l'espace urbain pour créer des ilôts de fraîcheur ; la réduction des risques d'inondation par une moindre artificialisation des sols et par la rétention des eaux de pluei

représentation de la société périurbaine et de ses choix d'habiter : on peut supposer que les habitants de Semoy, par leur choix résidentiel, ont privilégié un mode de vie fondé sur une urbanité conciliant les deux mondes, urbain et rural, sans que, à leurs yeux, ceux-ci s'opposent. Dans cette articulation, la nature y joue son rôle en faisant un lien, par ses valeurs, ses espaces et ses pratiques. Toutefois, malgré la possibilité de cette alliance, le rejet d'un certain modèle d'urbanisation et de sa morphologie s'impose clairement : au regard des sondés, il faudrait à la fois moins d'artificialisation des sols, mais aussi moins de densification ; ce qui ouvre sur des perspectives de développement contradictoires, à moins de figer la commune dans sa morphologie et son chiffre actuel de population. Ce qui ouvre aussi l'opportunité d'une action publique locale inscrite dans une logique d'hybridation, afin de faire accepter urbanisation et « *nature en ville* ».

Tertio, la nature confère un projet au territoire, dans la mesure où elle concilie, pour ses habitants, un choix de mode de vie et des choix politiques (par leur vote, par l'action publique locale qui semble appréciée). Dans ces choix, trois observations. La première est celle de la revendication d'une place des habitants dans ce projet de « *nature en ville* » avec une approche qui dépasse le seul cadre environnemental : les attentes exprimées pour plus de participation, au moins de communication, l'importance accordée à l'éducation et au civisme, vont dans ce sens. La seconde remarque concerne la place de l'agriculture au travers de sa fonction de « nature » : si elle contribue, par sa présence, à l'image et à l'identité d'une société rurale et villageoise, elle semble moins présente dans les attentes et les revendications des personnes interrogées, comme si la question agricole, ses enjeux (sa préservation, les questions d'alimentation), les concernaient moins que le « cadre de vie » qu'elle met en scène. Peut-être touchons ici l'une des réalités des sociétés périurbaines, qui, par leurs activités et leurs centres d'intérêts, sont assez éloignées du monde agricole, ou du moins n'en retient de son rôle que sa dimension paysagère. La troisième remarque porte sur la finalité de cette nature pour les Semeyens. Doit-elle se concevoir comme une ressource, un « bien commun » pour reprendre une terminologie actuelle, qui doit bénéficier à tous, ou participe-t-elle d'une stratégie de préservation des acquis (sur le plan foncier, celui du cadre de vie, mais aussi pour la recherche d'un certain entre-soi) qui révèle, au minimum, le faible gradient d'urbanité de ces espaces périurbains ? Derrière le choix de nature, se dessine un choix de société.

Difficultés rencontrées dans le projet

Cette étude posait notre questionnement sur les représentations sociales de la nature par les habitants de Semoy. Malgré le fait que nous n'étions pas familiers de cette commune et que nous ne disposions pas, en amont, d'études ou d'enquêtes qui nous auraient permis de mieux connaître et comprendre ce territoire, notre travail a permis de poser les bases d'observations que nous espérons utiles pour les acteurs décisionnaires.

Les données récoltées n'ont pas couvert le minimum du quota d'échantillonnage pour aboutir à des résultats complets et « solides » sur le plan statistique. Nous avons en effet été confrontés à quelques difficultés, liées au manque de temps dans la phase d'enquête et aux contraintes d'une météo peu favorable lors de notre phase de « terrain ». Ces contraintes ne nous ont pas permis de constituer un corpus, construit à partir d'entretiens semi-directifs, suffisamment conséquent pour affiner notre analyse sur le plan qualitatif. L'enquête en ligne a connu plus de succès ; cependant, par sa dimension plus quantitative et malgré la possibilité de questions ouvertes, son analyse aboutit parfois à des résultats trop superficiels qui nécessiteraient, en conséquence, plus d'approfondissements…

Enfin le « temps du projet » n'a pas été assez long, du fait des contraintes du planning universitaire. Ces contraintes ont été renforcées, également, par la durée nécessaire à la mise en forme du questionnaire, entre sa conception, suggestion, correction et ajustement. Cette phase a été un peu plus longue que sa mise en œuvre sur le terrain, sans que l'on puisse étendre ensuite sa durée d'exploitation.

Ainsi, comme dit en amont, ce résultat d'analyses pose les bases d'une démarche qui pourrait nous servir dans l'approfondissement de la question de l'accès de la nature en ville.

Références

Ouvrages

Lise BOURDEAU-LEPAGE (Sous la direction de).- Nature en ville. Désirs & controverses.- Sarrant : Éditions La Librairie des Territoires, 2017.- 160 pages

Jacques LÉVY, Jean-Nicolas FAUCHILLE, Ana Póvoas. - *Théorie de la justice spatiale. Géographie du juste et de l'injuste*.- Paris : Odile Jacob, 2018.- 344 pages

Sous la direction de Jacques LÉVY et de Michel LUSSAULT.- *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.- Paris : Belin, 2003.- 1 033 pages*

Nicole MATHIEU.- *Les relations villes/campagnes. Histoire d'une question politique et scientifique.*- Paris : L'harmattan, Logiques sociales, 2017.- 240 pages

Jean-Jacques ROUSSEAU.- *Discours sur les sciences et les arts.*- Paris : Gallimard, 1997.- 192 pages. ISBN 2070329682

Sylvie SALLES, Jean-Marc BESSE, Jérôme DUBOIS.- *Métropole-paysage : Aix-Marseille-Provence, du récit métropolitain à l'action par le paysage.*- Paris : Flammarion, Autrement. Collection Cahiers POPSU, 2022.- 93 pages

Joëlle SALOMON CAVIN, Bernard MARCHAND.- *Antiurbain. Origines et conséquences de l'urbaphobie*.- Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2010.- 329 pages

Roelof VERHAGE.- Quand la métropole cesse de s'étaler : vers de nouveaux équilibres entre villes et campagnes à Lyon.- Paris : Flammarion, Autrement. Collection Cahiers POPSU, 2022.- 144 pages

Joelle ZASK.- Zoocities. Des animaux sauvages dans la ville.- Premiers parallèles, 2020.- 250 pages

Chapitre d'ouvrage

Catherine LARRÈRE.- *Les éthiques environnementales et la question du pluralisme*. In : Étant donné le pluralisme.- Sous la direction de Sophie Guérard de Latour, Marc-Antoine Dilhac.- Paris : éditions de la Sorbonne, 2013. Pages 55-74. Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/psorbonne/17294>. ISBN : 9791035102548. DOI : https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.17294.

Articles de revue

E. MENSION-RIGAU, Les jardins témoins de leur temps, In : *Historia*, N°7/8, 2000

Frédéric BAUER.- Inclusion et planification : vers un territoire inclusif, In : *Vie sociale*, vol. 11, no. 3, 2015, pp. 71-80.

M. LOTFI, C. WEBER et al..- Evolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace à la trame verte. In : *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*.- Vol.12, n°2, Septembre 2012, en ligne: URL// http://journals.openedition.org/vertigo/12670

Documents d'urbanisme, dossiers, articles de presse

Charte d'engagement des communes : Objectif climat 2030

Commission Ecoquartier, présentation du contexte territorial, *Semoy: ZAC du champ prieur*, 2020

Groupe OGIC, Végétalisation des villes: Une passion qui grandit depuis des siècles, 2021, en ligne, Végétalisation des villes : une passion qui grandit depuis des siècles (groupe-ogic.fr)

Fiche action n°4: Le Bourg le Rond, présentation générale et diagnostic écologique

INSEE, Commune de Semoy, 2023. En ligne : Comparateur de territoires − Commune de Semoy (45308) | Insee

Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL.- *La nature dans l'espace urbain*.- En ligne : https://www.wsl.ch/fr/paysage/milieu-bati-et-territoire/la-nature-dans-lespace-urbain.html

Mairie de Semoy. Registre des délibérations du conseil municipal, 18 mai 2021

NATURE URBAINE.- *La plus grande ferme urbaine en toiture d'Europe. Une création d'Agripolis et Cultures en Ville*. En ligne : https://www.nu-paris.com/wp-content/uploads/2020/07/DP-NATURE-URBAINE_240620.pdf

Orléans Métropole.- *Modification n°1 du PLAN LOCAL D'URBANISME. COMMUNE DE SEMOY*.- En ligne : https://www.ville-semoy.fr/wp-content/uploads/1-Notice-explicative-1.pdf

République du Centre. *Une réunion sur la zone agricole protégée.* Publié le 25/10/2021.- En ligne : URL// Une réunion sur la zone agricole protégée - Saint-Jean-de-Braye (45800) (larep.fr)

Sitographie

Géoportail, donnée 2018, Corine Land Cover (2018) - Géoportail (geoportail.gouv.fr)

Ville Data, en ligne: URL// Population Semoy 2023 Nombre d'habitants en Baisse (ville-data.com)

https://geoservices.ign.fr/.

Annexes

Annexe 1 – Questionnaire de l'enquête « L'accès à la Nature à Semoy »

L'accès à la nature à Semoy *1*

caue45.fr
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret
CAUE du Loiret

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Université d'ORLÉANS

Semoy

L'accès à la nature à Semoy

Questionnaire auprès des habitants

Ce présent questionnaire a été réalisé dans le cadre d'une étude menée par les étudiants en Master 1 de l'Université d'Orléans[1] sur la « Nature en Ville ». Ceci est lié à une commande de la mairie de Semoy et du CAUE 45 [2]qui a pour objectif d'étudier l'accès à la nature dans la commune de Semoy et la perception de la nature par les Semeyens.

Ce travail et son exploitation restent strictement confidentiels. Le questionnaire va vous prendre entre 5 et 10 minutes de votre temps : nous vous remercions d'avance pour votre participation !

Questionnaire n° :

Date : / /2023. Lieu :

Rubrique 1 : Définition de la « nature »

Q°1) En quelques mots, décrivez ce que représente, selon vous, la « nature ».

Réponse : (question ouverte)

……
……
……
……

Q°2) Parmi les listes ci-dessous, quels sont les mots qui se rapportent, selon vous, à la notion de « Nature » ?

(Vous cochez la case. Plusieurs choix sont possibles)

□ Forêt	□ Parc public	□ Champs
□ Loire	□ Jardin	□ Vigne
□ Etang	□ « Coulée verte »	□ Verger
□ Ciel étoilé	□ Aire de jeux	□ Jardin potager
□ Flore		□ Apiculture
□ Faune (animaux sauvages)		□ Bio

[1] Master GAED – Géographie Aménagement Environnement Développement -, parcours DDLS – Développement Durable Local et Solidaire -

[2] CAUE 45 : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret

Q°3) Parmi les termes ci-dessous, quels sont les adjectifs qui se rapportent le plus à votre sentiment de nature ?

(Plusieurs choix sont possibles. 6 *réponses sont possibles au maximum*)

□ Belle	□ Apaisante	□ Nourricière	□ Utile
□ Envahissante	□ Effrayante	□ Nuisible	□ Sauvage
□ Diverse	□ Fragile	□ Changeante	□ Adaptable

Q°4) Selon vous, est-ce que la nature et la ville sont conciliables ?

□ *Inconciliable* □ *Difficilement conciliable* □ *Peu conciliable* □ *Totalement conciliable*

Q°5) Par rapport à la question 4, pouvez-vous expliquer, en quelques mots, votre point de vue ?

Réponse : (question ouverte)

.....
.....
.....
.....

Rubrique 2 : La nature à Semoy

Q°6) Selon vous, qu'est-ce qui définit (image, éléments du patrimoine…) la nature dans une commune comme Semoy ?

Réponse : (question ouverte)

.....
.....
.....
.....

Q°7) Y'a-t-il suffisamment d'espaces de nature à Semoy ?

Veuillez indiquer votre évaluation sur une échelle de gradation qui va de 1 à 10 (La place des espaces de nature reste très faible = 1 ; la place des espaces de nature est très fort = 10. Entre ces deux valeurs, la place de nature est plus ou moins grande)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
○	○	○	○	○	○	○	○	○	○

Q°8) Selon vous, depuis que vous habitez à Semoy, quelle est l'évolution de la place de la « nature » sur la commune ?

(Vous répondez à chaque proposition : un choix unique par ligne)

Propositions	*Non, pas du tout*	*Plutôt non*	*Plutôt oui*	*Oui, tout à fait*
Une augmentation de sa place (plus d'espaces de nature)	□	□	□	□
Sa dégradation (des espaces abimés)	□	□	□	□
Une urbanisation de la commune et moins de nature	□	□	□	□
Une nature en meilleure santé	□	□	□	□
Une dégradation de la biodiversité liée à la sécheresse et au changement climatique	□	□	□	□
Une nature protégée par l'agriculture	□	□	□	□

Q°9) Que pensez vous des espaces de nature laissés spontanés et « libres », à l'exemple de trottoir non désherbés ?

Propositions	*Non, pas du tout*	*Plutôt non*	*Plutôt oui*	*Oui, tout à fait*
Ils sont beaux et bons pour la biodiversité	□	□	□	□
Ils sont tolérables si ils sont entretenus	□	□	□	□
Ils n'ont pas leur place en ville	□	□	□	□

Q°10) Est-il important pour vous d'avoir des espaces de nature à proximité de chez-vous ?

□ Non, pas du tout □ Plutôt non □ Plutôt oui □ Oui, tout à fait

Q°11) Ressentez-vous l'impact de l'urbanisation (création de lotissements, densification…) sur la nature à Semoy ?

□ Non, pas du tout □ Plutôt non □ Plutôt oui □ Oui, tout à fait

Rubrique 3 : Les politiques publiques et vos attentes

Q°12) Est-ce-que vous connaissez les actions suivantes ?

ZAP (Zone Agricole Protégée) :	□ Oui	□ Non
Ecoquartier Champ Prieur :	□ Oui	□ Non
Démarche « Ciel étoilé » :	□ Oui	□ Non
Villes et villages fleuris :	□ Oui	□ Non
Ville en transition :	□ Oui	□ Non

Si réponse « oui », on passe à la question 13 . Si « non », on passe automatiquement à la question 17

Q°13) Est-ce que vous considérez que cette action contribue à préserver la nature ?

ZAP :

□ Non, pas du tout □ Plutôt non □ Plutôt oui □ Oui, tout à fait

Ecoquartier Champ Prieur :

□ Non, pas du tout □ Plutôt non □ Plutôt oui □ Oui, tout à fait

Démarche « Ciel étoilé » :

□ Non, pas du tout □ Plutôt non □ Plutôt oui □ Oui, tout à fait

Villes et villages fleuris :

□ Non, pas du tout □ Plutôt non □ Plutôt oui □ Oui, tout à fait

Ville en transition :

□ Non, pas du tout □ Plutôt non □ Plutôt oui □ Oui, tout à fait

Q°14) Pensez-vous que la commune doit se servir de la « nature » comme levier pour son développement ?

(Vous répondez à chaque proposition : un choix unique par ligne)

Propositions	*Non, pas du tout*	*Plutôt non*	*Plutôt oui*	*Oui, tout à fait*	*Je ne me prononce pas*
Dans la valorisation et la préservation de ses paysages	☐	☐	☐	☐	☐
Dans le maintien de son agriculture	☐	☐	☐	☐	☐
Dans la qualité de vie de ses habitants	☐	☐	☐	☐	☐
Dans la protection de sa biodiversité	☐	☐	☐	☐	☐
Dans la lutte contre le changement climatique (réduction des Gaz à Effet de Serre -GES)	☐	☐	☐	☐	☐
Dans la maîtrise de l'urbanisation pour donner plus de place à la nature	☐	☐	☐	☐	☐
Dans la mise en relation des différents espaces de la nature	☐	☐	☐	☐	☐

Q°15) D'une manière générale, êtes-vous sensible à la stratégies menées par la municipalité afin de protéger et promouvoir une place de la nature comme cadre de vie et support des activités humaines ? Réponse : (question ouverte)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q°16) Est-ce que le fait d'habiter une commune qui met en avant la « nature » dans sa politique municipale (communication, actions, aménagement de l'espace…) vous incite à habiter Semoy ?

□ Non, pas du tout □ Plutôt non □ Plutôt oui □ Oui, tout à fait

Q° 17) Selon vous, quels sont les lieux de « nature » les plus importants de Semoy ? A partir de la liste suivante, vous établissez un classement de 1 à 3.

□ Mon jardin □ Les aires de jeux □ La coulée verte □Les espaces agricoles

□ La forêt □ La rue bordée d'arbres □ L'étang

Q°18) Est-ce que la pandémie du Covid-19 et le confinement vous ont fait évoluer votre regard sur la « nature » ?

□ Non, pas du tout □ Plutôt non □ Plutôt oui □ Oui, tout à fait

Phase « entretien » : si oui, en quoi ?

……
……
……
……
……
……

Q°19) Est-ce que la pandémie du Covid-19 et le confinement vous ont fait réaliser l'importance des espaces de nature à proximité de chez vous ?

□ Non, pas du tout □ Plutôt non □ Plutôt oui □ Oui, tout à fait

Rubrique 4 : Les pratiques

Q°20) A quelle fréquence côtoyez-vous ces espaces de « nature » à Semoy ? (Case à cocher)

Lieu Lieu Fréquence	Espaces publics (parcs, aires de jeux, coulée verte)	Forêt	Champs (prairie, vergers, vignes)	Plans d'eau (Etang, rivière ou ruisseau)	Espaces privés (Jardins)
Rarement	☐	☐	☐	☐	☐
Quelques fois par mois	☐	☐	☐	☐	☐
Quelques fois par mois	☐	☐	☐	☐	☐
1 fois par semaine	☐	☐	☐	☐	☐
+ de 2 fois par semaine	☐	☐	☐	☐	☐
Tous les jours	☐	☐	☐	☐	☐

Phase « entretien » : quelle temporalité est privilégiée ? (semaine, jour (mercredi), week-end, fin d'après midi, heure du déjeuner, matin avant le travail…)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Q°21) Pouvez-vous évaluer la proximité de ces lieux de nature par rapport à votre lieu de résidence ?

Lieu Lieu Fréquence	Espaces publics (parcs, aires de jeux, coulée verte)	Forêt	Champs (prairie, vergers, vignes)	Plans d'eau (Etang, rivière ou ruisseau)	Espaces privés (Jardins)
Moins de 5 mn de mon domicile	☐	☐	☐	☐	☐
De 5 à 15 mn	☐	☐	☐	☐	☐
Plus de 15 mn	☐	☐	☐	☐	☐

Q°22) Par quel moyen vous rendez-vous à ces lieux de nature ?
(Plusieurs réponses possibles)

- A pieds
- Vélo, Trottinette
- Voiture
- Transport en commun
- Je ne m'y rends pas

Phase « entretien » : et pour quelle raison ? Proche, aménagée, sécurisée, parcours domicile/école/travail

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Q°23) Pour quelle(s) raison(s) fréquentez-vous les espaces de nature à Semoy ?
(Par ligne, plusieurs cases peuvent être cochées)

Lieu Raison	Espaces publics (parcs, aires de jeux, coulée verte)	Forêt	Champs (prairie, vergers, vignes)	Plan d'eau (Etang, rivière ou ruisseau)	Espaces privés (Jardins)
Le loisir	☐	☐	☐	☐	☐
Raison pédagogique	☐	☐	☐	☐	☐
Pour les enfants	☐	☐	☐	☐	☐
Se promener	☐	☐	☐	☐	☐
Promener les animaux	☐	☐	☐	☐	☐
Pour le sport	☐	☐	☐	☐	☐
Contempler le paysage	☐	☐	☐	☐	☐
vSe nourrir (ramasser des champignons, des châtaignes,….)	☐	☐	☐	☐	☐
Pour se rendre au travail	☐	☐	☐	☐	☐
Se changer les idées/se détendre	☐	☐	☐	☐	☐
Pour la vie sociale	☐	☐	☐	☐	☐

Q°24) Quelles sont vos attentes par rapport à ces lieux ?
Réponse : (question ouverte)
……
……
……
……
……

Q°25) Si vous avez des suggestions, quelles seraient vos propositions d'aménagements de nature ?
Réponse : (question ouverte) ……

Rubrique 5 : votre profil

Q°26) Votre tranche d'âge

□ 0-16 ans □ 17-25 ans □ 26-45 ans □ 46-60 ans □ >60 ans

Q°27) Votre genre :

□ Homme □ Femme □ Autre / Ne souhaite pas répondre

Q°28) Dans quel quartier/rue de Semoy habitez-vous ?

Réponse : .....

Q°29) Depuis combien de temps habitez-vous à Semoy ? *(Vous cochez la case)*

□ Moins d'un an □ De 1 à 5ans □ De 6 à 10 ans □ De 11 à 20 ans

□ De 21 à 30 ans □ Plus de 30 ans

Q°30) Dans quelle catégorie socio-professionnelle vous situez-vous ? *(Vous cochez la case)*

□ Agriculteur □ Artisan, commerçant □ Ouvrier

□ Employé □ Retraité □ Cadre, chef d'entreprise

□ Etudiant □ Sans emploi

Q°31) Dans quel type de logement habitez-vous ? *(Vous cochez la case)*

□ Appartement □ Maison

Q°32) Disposez-vous d'un jardin ? (Vous cochez la case)

□ Oui □ Non

Q°33) Disposez-vous d'un balcon ? (Vous cochez la case)

□ Oui □ Non

Q°34) Combien êtes-vous dans votre foyer ?

□ 1 personne □ 2 personnes □ 3 à 5 personnes □ Plus de 5 personnes

Annexe 2 – Modèle du flyer distribué dans les boites à lettres de la commune de Semoy

UNIVERSITE D'ORLEANS

Semoy

caue45.fr
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret
CAUE du Loiret

La nature à Semoy

Bonjour,
Nous sommes un groupe d'étudiants de l'Université d'Orléans.
Nous réalisons dans le cadre de nos études une enquête consacrée à la nature, commandée par la ville de Semoy. L'objectif est de connaître votre perception, vos pratiques et vos attentes de « nature » sur la commune. Pour cela, nous avons construit un questionnaire que vous pouvez renseigner en ligne, à partir du QR Code ci-dessous qui ouvre directement le questionnaire sur votre téléphone portable. Les réponses sont traitées par un logiciel de traitement de données, Sphinx, et restent strictement anonymes et confidentielles.
Le questionnaire va vous prendre une dizaine de minutes pour le compléter : votre aide nous serait très précieuse ! Nous vous remercions d'avance pour votre participation !
Pour le groupe d'étudiants.
Lamia TENZER
lamia.tenzer@etu.univ-orleans.fr

Etapes pour accéder à l'enquête :
- Prenez votre smartphone et allez dans « appareil photo »
- Scannez le code QR que vous voyez ci-dessus.
- Cliquez sur le lien.

Annexe 3 : Distribution et corrélation des observations selon les deux variables, « motif de l'activité » et « espace de nature fréquenté ».

	Non-réponse			Le loisir			Raison pédagogique		
	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.	Ecart
Espaces publics (parcs, aires de jeux, ...	6	4,20 %	- TS	63	43,80 %	+ TS	6	4,20 %	- TS
Forêt	1	0,70 %	- TS	56	38,90 %	+ S	6	4,20 %	- TS
Champs (prairie, vergers, vignes)	19	13,20 %	- PS	23	16,00 %		9	6,20 %	- TS
Plan d'eau (Etang, rivière ou ruisseau)	21	14,60 %		28	19,40 %		5	3,50 %	- TS
Espaces privés (Jardins)	13	9,00 %	- TS	70	48,60 %	+ TS	10	6,90 %	- TS
Total	60	8,30 %		240	33,30 %		36	5,00 %	

	Pour les enfants			Le sport			Contempler le paysage		
	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.	Ecart
Espaces publics (parcs, aires de jeux, ...	66	45,80 %	+ TS	33	22,90 %		33	22,90 %	
Forêt	44	30,60 %		54	37,50 %	+ PS	63	43,80 %	+ TS
Champs (prairie, vergers, vignes)	21	14,60 %		27	18,80 %		38	26,40 %	+ PS
Plan d'eau (Etang, rivière ou ruisseau)	23	16,00 %		15	10,40 %	- S	50	34,70 %	+ TS
Espaces privés (Jardins)	48	33,30 %	+ TS	8	5,60 %	- TS	35	24,30 %	
Total	202	28,10 %		137	19,00 %		219	30,40 %	

	Se changer les idées/se détendre			La vie sociale			Se promener		
	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.	Ecart
Espaces publics (parcs, aires de jeux, ...	63	43,80 %	+ TS	18	12,50 %	- TS	97	67,40 %	+ TS
Forêt	87	60,40 %	+ TS	6	4,20 %	- TS	124	86,10 %	+ TS
Champs (prairie, vergers, vignes)	50	34,70 %	+ TS	6	4,20 %	- TS	94	65,30 %	+ TS
Plan d'eau (Etang, rivière ou ruisseau)	60	41,70 %	+ TS	3	2,10 %	- TS	94	65,30 %	+ TS
Espaces privés (Jardins)	89	61,80 %	+ TS	25	17,40 %		23	16,00 %	
Total	349	48,50 %		58	8,10 %		432	60,00 %	

	Se nourrir (champignons, châtaigne...)			Se rendre au travail			Promener les animaux			Total
	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.
Espaces publics (parcs, aires de jeux, ...	1	0,70 %	- TS	6	4,20 %	- TS	20	13,90 %	- S	144
Forêt	11	7,60 %	- TS	3	2,10 %	- TS	22	15,30 %	- TS	144
Champs (prairie, vergers, vignes)	7	4,90 %	- TS	8	5,60 %	- TS	18	12,50 %	- PS	144
Plan d'eau (Etang, rivière ou ruisseau)	0	0,00 %	- TS	3	2,10 %	- TS	19	13,20 %	- PS	144
Espaces privés (Jardins)	14	9,70 %	- S	2	1,40 %	- TS	8	5,60 %	- TS	144
Total	33	4,60 %		22	3,10 %		87	12,10 %		720

Annexe 4 : Analyse textuelle « Si vous avez des suggestions, quelles seraient-elles ? » par contexte (conciliation ville/nature)

Contexte : « ville et nature difficilement conciliables » 20 observations. 13,9 % des sondés

Contexte : « ville et nature conciliables » 33 observations. 22,9 % des sondés

Contexte : « ville et nature totalement conciliables » 28 observations – 19,4 % des sondés